

Imprimé à Montréal
Bureau du Grand Chef
Hôtel de Ville
Place d'Armes
MONTREAL

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui
NUAGEUX ET PLUS DOUT,
AVEC NEIGE
Température à Montréal, hier — Min. 4. Max. 17.
Bulletin météorologique complet en page 1.

JEUDI 9 JANVIER 1941
De Jour — 1er mois, 31 jours — 2e semaine
FÊTES DE SAINT JULIEN ET SAINT ADRIEN
SOLEIL lever 7 h. 40 LUNE lever 11 h. 55
coucher 4 h. 32 coucher 8 h. 50
(Heure solaire)

TRENTE-HUITIEME ANNEE — No 234 MONTREAL, JEUDI 9 JANVIER 1941 PRIX : TROIS SOUS

L'ADRESSE ADOPTÉE À QUÉBEC SANS DÉBAT

Le siège de Tobruk commence

Les Italiens sont dans une situation qui paraît sans issue
Le Caire, 8. (P.A.) — La cavalerie motorisée qu'a la Grande-Bretagne dans le désert libyen, et que les Toms appellent un "enfer sur roues", a installé, aujourd'hui, des pièces d'artillerie devant Tobruk. Des troupes d'infanterie qui la suivaient de près ont aussi pris position, et après-midi, autour de la place forte italienne qui est déjà virtuellement encerclée et dont elles commencent à faire le siège.
Tout est prêt pour que se répète le déluge de fer, de feu et d'explosif, tombant à la fois du ciel, de la mer et de la terre, qui a détruit Bardia avant que les Australiens n'y entrent en n'essayant que des pertes infimes. Le système de défense de Tobruk a été mis à l'épreuve dans la journée par de solides patrouilles et des unités anglaises l'ont même contourné.
(Suite page trois)

La marine américaine

Washington, 8. (P.A.) — La marine des États-Unis est réorganisée en trois flottes, selon la nouvelle communication aujourd'hui par le secrétaire Frank Knox : ces trois flottes seront celles de l'Atlantique, du Pacifique et la troisième sera la flotte asiatique. Chacune de ces flottes aura son commandant-en-chef distinct. Le contre-amiral Husband E. Kimmel est promu au rang d'amiral et devient commandant-en-chef de la flotte asiatique, tout en ayant la direction suprême des trois unités réunies.
Les effectifs de la marine sont augmentés à 232,000 hommes, comparativement au nombre actuel d'environ 191,000. Cette augmentation est poursuivie selon les pouvoirs conférés à M. Roosevelt et permettra d'entraîner des marins en prévision des différents navires qui sont maintenant en construction et qui demandent un personnel de plus en plus nombreux.

L'inscription spéciale des Japonais au Canada

"Cette mesure est prise pour les protéger", déclare l'hon. M. King
Ottawa, 8. (P.C.) — Le premier ministre du Canada, le très hon. Mackenzie King, a annoncé, ce soir, que tous les citoyens d'origine japonaise, demeurant dans la Colombie britannique, devront se soumettre prochainement à un enregistrement spécial. Cette mesure est prise "dans le but de protéger les Japonais, de mettre fin à l'immigration illégale et de contrôler la population chinoise ne sera pas obligée de s'enregistrer, car elle s'est déjà conformée à une inscription spéciale."
(Suite page trois)

Vitesse de 620 milles à l'heure dans un vol en plongée de 4 milles

Buffalo, 8. (P.A.) — Le lieutenant Andrew C. McDonough a atteint une vitesse de 620 milles à l'heure dans un vol en plongée d'une hauteur de 21,000 pieds. Il s'agissait là d'une simple expérience de routine dans un avion Aircobra. La plus haute vitesse enregistrée précédemment, dans un vol similaire, était de 575 milles.

L'aide à la jeunesse

Ottawa, 8. (P.C.) — L'hon. McLarty, ministre du travail dans le cabinet King, va vraisemblablement annoncer, au cours de la présente semaine, certains changements effectués au plan d'aide à la jeunesse. Les changements préconisés auraient pour effet de préparer jusqu'à un certain point 100,000 ouvriers de métal, hommes et jeunes gens, pour l'industrie de guerre du Canada en 1941.
Ces derniers mois, rapporte-t-on, le plan d'aide à la jeunesse a préparé des hommes expérimentés au rythme de 40,000 par année. Il se peut que l'hon. McLarty annonce que les personnes qui bénéficieront du plan obtiendront des allocations plus importantes que celles accordées dans le passé, de sorte que les hommes mariés pourront durant leur trois mois d'entraînement, continuer d'être le soutien de leurs familles respectives.

Triomphe pour M. Godbout. Le premier ministre met les choses au point quant à la conférence d'Ottawa

Le chef du gouvernement rappelle à M. Duplessis la faute grave qu'il a commise en n'exprimant pas à la commission Sirois le point de vue de la province de Québec — Ajournement au 28 janvier
Québec, 8. (Du correspondant parlementaire du Canada) — L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a eu une journée triomphale aujourd'hui à l'assemblée législative.
L'adresse en réponse au discours du Trône a été adoptée à l'unanimité après deux discours du proposer et du second. A la surprise générale, l'hon. Maurice Ducey, rompent avec la tradition, n'a pas parlé sur l'adresse, ce qui a permis au premier ministre de déclarer: "Je remercie le chef de l'opposition du beau témoignage de confiance qu'il nous a donné en ne formulant aucune critique du gouvernement."
L'hon. M. Duplessis a ensuite soulevé un débat sur le rapport Sirois et la conférence d'Ottawa. Parlant sur une motion pour faire ordonner la production de la correspondance entre le fédéral et le provincial re-

Représentants de Québec à la prochaine conférence fédérale-provinciale

Québec, 9. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — L'hon. Adélard Godbout, premier ministre, a annoncé, après l'ajournement de la Chambre cet après-midi, quels seraient les membres de la délégation de la province de Québec à la conférence inter-provinciale d'Ottawa.
Voici la liste:
Membres du gouvernement: L'hon. Adélard Godbout, premier ministre, les honorables T.-D. Bouchard, A. Mathewson, Wilfrid Girouard, P.-Emile Côté, Edgar Rochette, Oscar Drouin.
Conseillers techniques: M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, M. Léopold Desilets, assistant-procureur-général, M. A.-J. Delbec, auditeur de la province, M. L.-P. Pigeon, greffier-en-loi de la législature, M. Rossignol, C.A., aviseur comptable au trésor, et d'autres officiers qui pourraient être appelés durant la conférence.
Conseillers juridiques: M. Aimé Geoffroy, C.R., et M. Gordon W. Macdougall, C.R. Expert comptable, M. George C. McDonald, C.A.

Rien de changé en Bulgarie

Plusieurs faits intéressants permettent de prévoir du nouveau, cependant
Sofia, 8. (P.A.) — M. Bogdan Philov, premier ministre de la Bulgarie, de retour d'un voyage qu'il a fait à Vienne sous le prétexte d'aller visiter des spécialistes (il souffrirait de maux d'estomac), s'est dit, ce soir, dans les milieux bien informés de Sofia, rendu à la maison d'hiver du roi Boris, à Cham-Kouria, à 50 milles de la capitale, après avoir présidé une séance de son cabinet.
Dans les milieux officiels où l'on a refusé de confirmer même les rapports disant que les ministres s'étaient réunis, on a déclaré qu'il ne fallait attacher aucune espèce d'importance à des rumeurs, circulant à Belgrade, qui disent que Philov a re-

"Finito" Mussolini voit-il venir sa fin?

New-York, 8. (P.A.) — Thomas J. Smith, artiste de Philadelphie, a rapporté aujourd'hui à son retour de Rome qu'il y a beaucoup d'agitation en Italie et que le bon mot qui circule parmi les Italiens est celui qui est dédié à Mussolini: le Duce est en effet nommé "Finito", au lieu de "Benito".

Où est ce général?

Avec l'armée britannique en Libye, 8. (P.A.) — Le nombre des prisonniers Italiens dans le secteur de Bardia augmente sans cesse. Cependant on annonce que le général Annibale Bergonzoli, commandant de Bardia, n'est pas entre les mains des Anglais. De fausses nouvelles avaient annoncé la capture du général.
Le général Bergonzoli serait demeuré avec ses troupes jusqu'à la veille de l'entrée des Anglais à Bardia; il aurait alors quitté la ville avec deux commandants de divisions. On croit qu'un petit bateau à moteur l'attendait, secrètement pour assurer sa fuite. (A Rome, le général Bergonzoli a été porté comme mort sur un champ de bataille, de sorte que son sort semble être un mystère).
Il était surnommé le général "aux moustaches électriques" à cause de

Roosevelt a mauvaise presse en Allemagne

Obéissant à un mot d'ordre tous les journaux nazis lui tombent dessus
Berlin, 8. (P.A.) — Obéissant évidemment à un mot d'ordre qui lui est venu de l'autorité suprême dans le Reich, la presse allemande a commencé, ce soir, une campagne d'une extrême violence contre le message que le président Roosevelt a adressé au Congrès des États-Unis, il y a quelques jours. Le Boersen Zeitung conduit la danse dans un article de fond que signe Karl Meegerle, un personnage qui a de relations très intimes avec le ministère nazi des affaires étrangères. Meegerle soutient que la dernière allocution présidentielle est unique dans

La tempête retardé l'arrivée des survivants d'un cargo hollandais

D'un port canadien de l'est, 8. (P.C.) — La tempête qui fait rage au large des côtes canadiennes a retardé l'arrivée d'un navire de sauvetage qui ramène des survivants d'un cargo hollandais. Le bateau aurait été victime de l'ouragan. Les survivants sont au nombre de 25. On ne connaît pas, toutefois, le nombre des morts.

La guerre de Grèce

Athènes, 8. (P.A.) — Le haut commandement grec a annoncé, ce soir, que ses troupes combattant en Albanie avaient pris plus de 300 autres prisonniers italiens dans des engagements d'un caractère local. Les Hellènes ont aussi capturé beaucoup de matériel de guerre dont une batterie de mortiers. L'aviation d'Athènes a enfin bombardé et mitraillé avec le plus grand succès divers secteurs des lignes ennemies. Plus tôt dans la journée, on avait relevé que les soldats de Metaxas avaient enlevé de nouvelles positions à l'ennemi dans la région de Klissoutra et que l'aviation anglaise avait attaqué efficacement la base fasciste d'Elbasani.
Parlant du communiqué italien de la journée qui prétend que les hommes de Mussolini ont remporté cer-

Après un bombardement nocturne



A l'aube, les équipes de secours se mettent au travail dans les villes dévastées par les raiders nazis au cours de la nuit précédente. Ces citoyens ne se laissent pas décourager par la fréquence des bombardements et chaque jour les retrouvent à la tâche qui leur est assignée. L'Allemand ne les vaincra pas.

Journée de prière pour la victoire dans le Québec le dimanche 9 février prochain

Québec, 8. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Grâce à l'initiative du lieutenant-gouverneur de la province, le major-général sir Eugene Fiset, et du premier ministre, l'hon. Adélard Godbout, et grâce au concours de l'épiscopat, une grande manifestation religieuse, nationale se déroulera le dimanche, 9 février, en l'église Notre-Dame de Montréal. L'Eglise et l'Etat s'uniront en cette circonstance pour demander au Dieu des Armées la victoire. Les Canadiens français seront ainsi les premiers sujets de l'empire britannique à répondre au vœu exprimé par Sa Majesté le Roi pour que des prières publiques soient adressées au Ciel.
Par un arrêté ministériel du conseil

Les Canadiens s'entraînent

— Quelque part en Angleterre, 8. (P.C.) — Dans un terrain accidenté, parsemé de bosquets de pins et de haies, une brigade de la 2e division canadienne, avec un effectif de 3,500 hommes, s'est lancée à l'attaque, dans l'une des plus importantes manœuvres d'entraînement effectuées jusqu'ici. Il s'agissait évidemment d'une attaque simulée, mais la manœuvre n'en présentait pas moins de grandes difficultés.
Des que le signal eût été donné, la brigade s'élança à travers la vallée, dans la brume qui couvrait le territoire. Le plan d'attaque comprenait l'assaut à travers les lignes ennemies imaginaires, pour occuper des posi-

Deux nazis désappointés

San-Francisco, 8. (P.A.) — Le départ du navire japonais "Tatuta Maru" a été retardé aujourd'hui pour permettre à la direction de la compagnie de navigation de faire descendre deux Allemands qui étaient montés à bord malgré l'annulation de leurs passages. On présume que cette mesure a été prise à la suite de la demande du consul britannique qui surveille avec soin les départs des bateaux pour empêcher que d'autres des 430 internés allemands de l'île Angel ne réussissent à "s'évader".
Les hommes qui ont été descendus du navire sont tous deux de New-York; l'un est machiniste et l'autre un ouvrier dans la métallurgie. Il y avait en premier lieu sept Allemands qui avaient pris passage par ce navire, et leurs billets ont été dans la suite annulés par la ligne N. Y. K. pour empêcher l'arrêt du navire en pleine mer par un bateau de guerre britannique.

Autre truc de Goebbels mis à jour

Sa propagande pille les agences de nouvelles américaines et déforme leurs dépêches
Londres, 8. (P.C.) — On croit ici, ce soir, qu'une très longue enquête, instruite dans le but de connaître quelle était la source de nouvelles dont on prétendait qu'elles étaient d'origine britannique ou canadienne mais qui étaient en réalité faussées ou colorées, pour des fins de propagande, et répandues ensuite dans le monde entier par les nazis, touche à sa fin.
Selon des personnes autorisées, ces nouvelles sont pillées, à New-York, dans les rapports d'agences de presse américaine bien connus. On les ajuste, dans la métropole allemande,

Sous-marin allemand avarié par un submersible anglais

Londres, 8. (P.C.) — L'Amirauté a annoncé, aujourd'hui, à la suite d'une journée possible, que le sous-marin "Tuna" naviguant en surface avait engagé un combat avec un sous-marin allemand qui était lui aussi en surface, dans les eaux de l'ennemi, et qu'un des sous-mariniers britanniques avait avarié la tourelle du bâtiment nazi.
Plus tard, l'Amirauté a aussi révélé que son sous-marin "Regulus", ayant un équipage normal de 50 hommes, était perdu. Elle n'a pas donné de détails.
Voici ce que dit l'Amirauté du combat entre les deux sous-marins:

Le Conseil législatif adopte l'adresse et s'ajourne au 5 février

L'hon. P.-R. Du Tremblay analyse les recommandations du rapport Sirois — L'hon. F. Philippe Brais demande que la session soit brève
Québec, 9. (Du correspondant spécial du CANADA) — Le Conseil législatif ou sur trois des vingt-quatre pupitres, des couronnes de fleurs avaient été déposées en signe de deuil, a adopté l'adresse en réponse au discours du Trône et après-midi après cinq éloquentes discours de l'hon. P.-R. Du Tremblay, procureur de l'adresse, de l'hon. Jacob Nicol, secondaire, de l'hon. sir Thomas Chabais, "leader" de la gauche, de l'hon. L.-A. Giroux et de l'hon. F. Philippe Brais, "leader" ministériel. La Chambre haute s'est ajournée au 5 février.
La séance de cet après-midi, présidée par l'hon. Hector Laferté, a été très émouvante. Dans l'atmosphère sereine de la Haute Chambre, une bonne partie des discours fut consacrée à des hommages à la mémoire des honorables Frank Carrel, J.-F.

Les Américains seraient en guerre l'été prochain

Toronto, 9. (P.C.) — Rex Stout, auteur de romans policiers américains, a déclaré aujourd'hui: "Si je voulais gagner de l'argent facilement, je partirais 20 contre 1 que les États-Unis seront en guerre probablement l'été prochain."
Stout est trois entrevues avec le président Roosevelt au cours de la dernière année. "Si je pouvais le rencontrer de nouveau, je crois que je pourrais vous dire exactement quand les navires de guerre américains commenceront à escorter les navires britanniques et par conséquent quand les États-Unis entreraient en guerre."

— Les principales recommandations du rapport en matière de finance publique sont: prise à charge par le Dominion des secours aux chômeurs nécessiteux, des dettes provinciales, d'un certain pourcentage des dettes municipales du Québec, renonciation par les provinces, au profit du Dominion, à l'impôt sur les successions, à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur les corporations, et versement par le Dominion aux provinces de subventions annuelles ou spéciales leur permettant de maintenir leurs services au niveau de la norme nationale et de parer à toutes les éventualités, etc.
— Les suggestions faites dans le rapport Sirois sont-elles avantageuses pour la province de Québec? Le Dominion se chargerait de payer les intérêts sur 40 pour cent des dettes provinciales et municipales, soit sur un montant net de \$314,770,800. En mettant les intérêts sur ce montant à 4 pour cent, cela ferait \$12,596,832. Puis le gouvernement provincial recevrait une subvention annuelle de 8 millions. En plus, le Dominion verserait un montant équivalent à 10 pour cent du revenu net provenant de l'extraction et de l'affinage des huiles et minerais. Le Dominion se chargerait de plus des dépenses occasionnées par le chômage. Les avantages de Québec dans l'avenir au sujet des dépenses occasionnées par le chômage sont aléatoires, attendu que la prospérité peut le faire disparaître complètement. Il ne faut pas oublier non plus de prendre en considération que l'assurance sur le chômage, qui sera payée en grande partie par l'employeur et par l'employé, réglera dans l'avenir cette

Vente d'un pétrolier nazi

Boston, 8. (P.A.) — Le navire-citernes allemand "Pauline Friederich", qui s'est réfugié dans le port de Boston le 2 septembre 1939, serait sur le point d'être vendu à un armateur américain. Le capitaine Heitzmann et les membres du consulat allemand affirment ne rien savoir de cette opération.
Le bateau jauge 4,646 tonnes et a été construit à Amsterdam en 1912. A son arrivée à Boston, il avait à son bord 2,000,000 de gallons de pétrole, chargés au Texas, pour livraison à Hambourg. Le navire doit avoir à solder de forts déboursés pour son séjour au port et pour d'autres frais. La vente servirait donc au règlement de ces déboursés. D'ailleurs, cette vente ne peut être faite sans l'autorisation de la commission maritime de Washington.
Les membres de l'équipage, au nombre de 21, ont continué à être hébergés à bord. Si la vente se réalise, ils devront retourner en Allemagne, probablement par voie de l'Océan Pacifique, du Japon et de la Russie.

Secours à la France

Washington, 8. (P.A.) — D'après certaines sources autorisées, l'Espagne et la France inoccupée pourraient peut-être bénéficier davantage des secours américains, si ces deux pays réussissaient à maintenir une certaine indépendance politique vis-à-vis de l'axe. Ces commentaires ont été énoncés aujourd'hui à la suite de la nouvelle concernant l'envoi prochain, par la Croix-Rouge américaine, d'un cargo chargé de lait condensé et d'autres approvisionnements de secours à destination de la France et de l'Espagne. De plus, l'Espagne a reçu l'offre d'une cargaison de blé ou de farine, et on dit que cette offre dépend précisément des assurances que le pays pourra donner sur sa politique étrangère.
Le président Roosevelt a reçu l'an dernier l'autorisation de déboursier \$50,000,000 pour l'envoi de secours et de nourriture à des nations qui sont dans le besoin. M. Hull, secrétaire d'Etat, a déclaré aux journalistes que les États-Unis voulaient, en général, aider tous les pays qui ont besoin de secours, depuis la Chine jusqu'à la Finlande, et que l'aide à l'Espagne et à la France était en conformité avec cette politique.

TABLE	
	Page
Editorial	2
Propos féminins	4
Brides — M. H. Croisé	5
Spectacle — Radio	6
Chronique ouvrière	5
Sport	5
Chronique judiciaire	10
Finance	10, 11, 12

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 32 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Par la poste	4 \$
Canada (sauf Montréal et Québec)	4 \$
États-Unis et Empire Britannique	6 \$
Union Postale	12 \$
Livraison à domicile	1 \$
Montréal et Québec	1 \$

Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef : Eustache Letellier de Saint-Just

JEUDI 9 JANVIER 1941

M. Godbout et la conférence d'Ottawa

Le bref discours qu'a prononcé M. Godbout, hier, à l'Assemblée législative n'a pas précisé plus que ne le faisait, la veille, le discours du trône, l'attitude que tiendra le premier-ministre de la province, à Ottawa, concernant les recommandations de la Commission Sirois. Ne nous en étonnons pas. "La discrétion est une vertu", a dit M. Godbout, et le chef de l'opposition ne nous fera pas abattre avant le temps les atouts de notre jeu." Nous savons cependant que le premier-ministre de la province se posera, à la conférence inter-provinciale, en défenseur des prérogatives provinciales. Cela, le discours du trône le disait et M. Godbout l'a précisé de nouveau hier dans sa riposte à M. Duplessis. "Nous irons à Ottawa, a-t-il dit, non pas les poings fermés, comme si nous entrions dans une arène de boxe, mais les bras ouverts, prêts à collaborer avec les autres provinces et bien fermement décidés à réclamer le respect des droits de notre province."

Rapprochée de celle que vient de faire M. Lapointe à la Confédération des travailleurs catholiques, cette déclaration donne au Canada français l'assurance que les droits qui sont siens depuis 1867 ne seront pas violés. De cela il est impossible, nous le savons, de convaincre ceux qui refusent systématiquement leur confiance aux chefs actuels de notre province parce qu'ils sont en même temps les chefs du parti libéral. Quoi qu'il ait dit hier M. Duplessis, c'est la passion politique qui a inspiré la campagne lancée depuis quelques semaines dans le but de faire croire que le gouvernement King a voulu entraîner la province de Québec dans un traquenard et que M. Godbout se prête à ce complot. Cette campagne a été d'autant plus violente que le premier-ministre de la province demeurait silencieux, pour les motifs qu'il a dévoilés hier. Ainsi ses adversaires se sont-ils efforcés de faire croire, par la violence de leurs clameurs, qu'ils étaient les seuls à comprendre les véritables intérêts de la province et à la défendre. M. Godbout a été sage d'attendre : il aura le dernier mot.

Le premier-ministre a précisé hier un point qui n'est pas sans importance puisqu'il démontre que Québec, par rapport aux autres provinces, va se présenter en quelque sorte dans un état d'infériorité, à la conférence d'Ottawa, par la faute de l'ancien gouvernement Duplessis :

Quant au rapport Sirois, a dit M. Godbout, il contient les vues de toutes les provinces, sauf celles de la province de Québec, pour la raison bien simple que lorsque la Commission Sirois est venue ici pour les entendre, celui qui dirigeait le gouvernement de notre province à cette époque (M. Duplessis) s'est abstenu de les faire connaître.

À l'époque où M. Duplessis commit cette bévue que lui avait dictée sa vanité, cela parut à ses partisans un acte de courage. Le premier-ministre de la province faisait éconduire une commission fédérale ! Nous n'avons pas souvenance que le Deroir, qui se démène si fort, ces temps-ci, pour faire croire qu'il est le seul sur la brèche, ait exprimé à cette époque le semblant d'un reproche à celui qui refusait alors de faire entendre les revendications de la province. Ce devoir incombe aujourd'hui au chef du gouvernement libéral, et voilà comment M. Godbout peut dire avec tant de vérité : "Nous irons donc à Ottawa pour exposer les vues de la province de Québec et nous ferons notre devoir sans faiblesse."

Les paroles que nous avons citées de lui montrent dans quel esprit M. Godbout et ses collègues vont se présenter à Ottawa. Veut-on maintenant connaître celui qui anime M. Duplessis. Il n'est que de lire la déclaration qu'il a faite hier :

Qu'est-ce qu'on (le rapport Sirois) veut faire aujourd'hui ? On veut sauver de l'argent. La province de Québec n'endurera pas de chaînes. Je dirai à ceux qui veulent changer la constitution : "Vous ne crucifiez pas la province de Québec, même sur une croix d'or."

D'un côté, modération et fermeté ; de l'autre, éloquence bouffonne et mots creux... Ceux qui ont commenté le discours du trône, hier, dans les deux Chambres, ont exprimé leur confiance en M. Godbout. Tour à tour, MM. Du Tremblay, Nicol, Brins, Choquette et Lawn ont exprimé la conviction que les intérêts de la province de Québec sont entre bonnes mains. M. Thomas Chabot lui-même, dont on ne lira pas sans inté-

rêt le récit des pourparlers qui ont précédé l'adoption de la constitution de 1867, n'a pu s'empêcher de reconnaître que le paragraphe du discours du trône relatif à la conférence d'Ottawa exprime une attitude conforme aux intérêts de la province. Cette attitude on en trouve une réitération dans cette phrase du discours de M. Godbout :

La province de Québec a besoin de son autonomie. C'est le devoir de ses gouvernements de lui conserver jalousement ses privilèges et ses droits. Le gouvernement actuel ne faillira pas à son devoir.

Que veut-on de plus ?

La prévention contre les maladies vénériennes

Nous signalions hier la remarquable cause prononcée devant les membres du Rotary Club par le docteur Grant Fleming, qui a poursuivi des recherches médicales à l'Université de Toronto et qui s'est constamment intéressé aux problèmes de la médecine préventive. Avec franchise et compétence, il a exposé à ses auditeurs la situation actuelle dans la province de Québec pour ce qui a trait à la syphilis. Il a surtout démontré que nous aurions tort de nous croire à l'abri de ses ravages et de ne pas prendre tous les moyens à notre disposition pour l'enrayer dans la mesure du possible.

C'est aujourd'hui la maladie contagieuse la plus grave que nous ayons à combattre. Quelques chiffres suffisent à nous éclairer à cet égard. Le directeur médical du service d'hygiène publique aux États-Unis a pu déclarer que sur dix adultes, la syphilis faisait une victime. Cette proportion ne laisse pas d'être effrayante. D'après une étude et un relevé statistique opérés dans tout le Canada, il est prouvé que pour une période de seize ans, soit de 1921 à 1936, il y a eu 937,783 cas de maladies vénériennes. Voilà qui donne à réfléchir et à chercher quels sont les procédés prophylactiques qui s'imposent.

Avant tout, il faut éduquer le public sur les méfaits immédiats et lointains de la maladie et engager fortement ceux qui en sont atteints, souvent sans qu'il y ait aucunement de leur faute, à se faire soigner et à suivre les traitements prescrits, comme il est d'usage pour les autres maladies contagieuses. Mais cela ne suffit pas. Il importe qu'une législation adéquate vienne s'ajouter à cette éducation pour la rendre plus efficace. Toutes les provinces canadiennes l'ont compris ; seul Québec n'a pas encore jugé opportun d'élaborer une loi qui protégerait les citoyens à ce sujet. Nous croyons aujourd'hui que l'opinion publique est suffisamment mûre pour qu'elle approuve sans aucune réticence les mesures législatives que des médecins et des hygiénistes avisés recommandent comme étant les seules garanties d'indispensable salubrité.

La loi devrait obliger tous les syphilitiques à se faire soigner dans les cliniques et les dispensaires ; des peines ou des mesures coercitives seraient prévues pour les malades qui interrompraient leur traitement avant d'avoir cessé d'être un danger pour la collectivité. Tout ceci pourrait se passer sans que les noms soient révélés ; à la rigueur, ils ne le seraient que pour les récalcitrants. Pour accommoder tout le monde, ces dispensaires seraient ouverts aussi bien pendant la soirée que le jour, afin que ceux qui travaillent ne puissent arguer de ce fait pour se dispenser de se soumettre au traitement. De cette façon, nous n'hésitons pas à penser que les résultats seraient bientôt très satisfaisants.

C'est là une campagne d'opinion à amorcer. Nous croyons que beaucoup de gens sont convaincus de la nécessité d'une intervention de l'autorité dans ce domaine. L'exemple de ce qui s'est fait dans d'autres pays et dans les autres provinces canadiennes nous évitera les tâtonnements et les faux pas. Québec cessera alors de servir de refuge aux sujets contaminés qui refusent délibérément la guérison, parce qu'elle les prive, dans l'intervalle, des bénéfices de leur honteux trafic.

Le jour prochain où le public réclamera des mesures précises de protection, le législateur sera heureux d'y collaborer. Il y va de notre capital humain, le plus précieux de tous. C'est donc, en toute rigueur de terme, une oeuvre de guerre.

Trois nouvelles vitamines

Depuis 1936, l'étude déjà fort complexe des vitamines s'est enrichie de trois nouveaux chapitres : la vitamine K ou facteur coagulant du sang, la vitamine P, ou vitamine de perméabilité capillaire, la vitamine PP ou préventive de la pellagre ont été isolées, mais on sait encore peu de choses sur elles. L'utilité de la vitamine K, que l'on trouve dans les céréales, quelques légumes et surtout dans le foie de porc, n'est guère démontrée que chez le poulet et le canard.

La vitamine P, connue aussi sous le nom de citrine, parce qu'elle se trouve dans le jus de citron, a un rôle particulièrement important. On attribue à son insuffisance les manifestations hémorragiques du scorbut.

Enfin, la vitamine PP paraît provenir d'un dédoublement de la vitamine B, facteur antipellagrique déjà connu. Représenté chimiquement par l'amide nicotinique que l'on trouve dans les extraits de foie, cette vitamine guérit la pellagre, affection qui atteint les populations dont la nourriture principale est le maïs et constitue un véritable fléau dans certains pays. Cette vitamine aurait encore un rôle important dans la croissance et dans le fonctionnement du système nerveux central.

Le jaune d'oeuf, la viande de bœuf, le foie de porc, le saumon contiennent de notables quantités de vitamines PP, les haricots rouges, les choux, les épinards en renferment des quantités bien moindres, et les céréales, huiles ou grasses en sont presque totalement dépourvues.

L'École des sciences sociales

L'avocat n'est pas tenu de connaître les lois de l'histologie ni le médecin les tendances de la jurisprudence. Mais tous deux se doivent à eux-mêmes de se familiariser avec les grands problèmes qui agitent le monde contemporain, qui concernent spécialement notre pays et notre groupe ethnique. C'est là la raison d'être d'une école des sciences sociales, économiques et politiques à l'Université de Montréal.

Son fondateur, M. Edouard Montpetit, a voulu ouvrir de multiples avenues dans le champ du savoir. Aux connaissances professionnelles, il a cru, et nos plus éminents éducateurs avec lui, qu'il fallait ajouter des vues générales. Depuis vingt ans, notre ville possède une école dont l'ambition est d'éveiller chez nos compatriotes le goût de la recherche et du travail personnel. Elle y a au reste passablement réussi, compte tenu des multiples difficultés matérielles qu'elle a dû contourner. Dans l'ensemble, elle a rendu des services précieux. Elle a aussi, par son exemple, aidé à naître des institutions similaires à Ottawa et à Québec.

Le cours d'études était de deux années ; il est maintenant porté à trois. Afin de répondre à des besoins nouveaux, cette troisième année de spécialisation comporte cinq sections : politique et finances publiques ; administration et finances privées ; journalisme ; histoire et sociologie ; préparation aux carrières de l'administration. Chaque élève peut donc exercer le choix le plus conforme à ses aptitudes et à ses ambitions.

De nombreux nouveaux professeurs occuperont les chaires de l'École. Ils ont été recrutés dans des milieux très différents. Cet éclectisme est de bon aloi. À côté des professeurs de carrière et des diplômés des universités étrangères, il y aura des hommes que la vie et leur métier ont formés et qui ont eu l'occasion d'approfondir telle ou telle question. L'ensemble des professeurs représente des chefs de file dans les divers domaines de l'activité intellectuelle et professionnelle.

Nous espérons que les jeunes Canadiens-Français prendront avantage de cette réorganisation opérée à leur intention. Compétence, compétence, ce mot nous vient tous les jours à la bouche. Mais il importe que ce soit un fait. Pour acquérir une supériorité indiscutable, les jeunes gens doivent sacrifier une partie de leurs loisirs et les consacrer à l'étude. À la vérité, l'enseignement n'a rien d'austère, à l'École des sciences sociales. La variété des sujets traités et leurs relations très étroites avec l'actualité évitent la monotonie. C'est en somme une prise de contact avec la réalité, avec une réalité en quelque sorte quotidienne.

L'École des sciences sociales, économiques et politiques franchit donc cette année une phase importante de son évolution. Désireuse de s'adapter aux nécessités du moment et de décupler ainsi son rayonnement, elle s'enrichit d'un apport nouveau afin d'être en mesure de donner davantage. Elle s'intéresse tout particulièrement, et nous nous en réjouissons beaucoup, aux problèmes de notre continent ; quelques-uns de ses cours portent sur les États-Unis, sur les pays de l'Amérique latine que nous connaissons, hélas ! si mal. Peut-être que quelques-uns de ses diplômés seront désireux de poursuivre des études sérieuses sur ces sujets trop négligés.

Il est encore temps de s'inscrire pour cette troisième année qui s'adresse indifféremment aux anciens élèves qui veulent parfaire leur formation et à ceux qui n'ont pas encore suivi de cours à l'École ; ces derniers pourront par la suite faire les deux premières années. Les portes sont ouvertes à tous ; au plus grand nombre d'en profiter.

Choses du temps

Les finances françaises

Le gouvernement de Vichy a rendu public son budget de quatre mois, qui suppose des déboursés se chiffrant à 40,000,000,000 de francs. A cette somme, il faut ajouter les frais de l'occupation allemande, soit environ 400,000,000 de francs par jour. A ce rythme, le budget général de l'Etat français atteint le total effarant de 260,000,000,000 de francs par année. Un déficit considérable est donc prévisible, car il est futile de supposer que dans l'état actuel du pays, les impôts puissent satisfaire aux nécessités.

La question monétaire est au reste passablement embrouillée, depuis l'écrasement de la Troisième République. Ainsi, en France occupée, deux monnaies différentes sont en circulation : le franc français et le franc "d'occupation". Ce dernier n'a aucune couverture métallique et n'est garanti que par l'autorité militaire qui lui donne un cours forcé en zone occupée. A vrai dire, la situation du franc français n'est pas plus orthodoxe ; depuis que le gouverneur de la Banque de France est un Allemand, les réserves d'or sont sous séquestre et la monnaie en circulation doit donc se soutenir sur sa propre réputation !

La fabrication de la monnaie par les autorités nazies — la planche aux assignats reprend sa fonction — détermine une formidable inflation dont le résultat le plus net est de piller le pays, tout en conservant les apparences de la légalité. Les marchands se voient dépouillés de tous leurs produits, en échange de billets dont la valeur peut varier d'un jour à l'autre, jusqu'à équivaloir à zéro. Les officiers allemands ne s'engagent pas à racheter cette monnaie plus tard ; ils lui imposent seulement une valeur d'échange momentanée.

Grâce à ces procédés, des compagnies de transport de Dresde, de Munich, de Stuttgart, de Hambourg et de Berlin déménagent sans scrupule les

biens français. C'est une vaste entreprise de brigandage poursuivie méthodiquement. La monnaie devient donc moins qu'un signe : une ombre.

Médecins de l'aviation

Depuis que l'aviation joue un rôle de tout premier plan dans la guerre actuelle, certains spécialistes qui gravitent autour d'elle ont acquis une importance sans cesse grandissante. Tel est le cas des médecins de l'aviation qui doivent examiner les candidats pilotes et opérer une sélection parmi ceux qui seront aptes au vol, et à qui incombent ensuite la surveillance de leur santé.

Il y a quelques années, nous dit Meredith Johnson dans un article dont le Toronto Daily Star a publié de larges extraits, il n'y avait dans toute l'Amérique qu'une seule école de médecins de l'air et le nombre de ceux qui exerçaient cette spécialité dépassait à peine 400. Aujourd'hui, il y a au moins quatre institutions de ce genre aux États-Unis et au Canada, d'où sortent chaque mois des médecins régulièrement diplômés.

Comme le disait un officier supérieur, un médecin de l'air ne peut se contenter de sa seule science médicale, "il doit être monteur de culture physique, ingénieur, médecin de famille, père confesseur et philosophe". S'il peut joindre à l'équilibre et à la force de sa personnalité l'expérience du vol, son prestige auprès des pilotes sera d'autant plus grand qu'il pourra partager leurs impressions et comprendre leur argot du métier.

On a observé qu'un aviateur-pilote, dont la forme parfaite pourrait être affectée de 15 pour cent, devient un cas de danger aérien. Une dent malade, des soucis financiers, des difficultés de famille ou un foie encombré, suffisent à absorber son attention et à diminuer l'aisance de ses réflexes. C'est au médecin qu'il appartient de déceler quelle peut être la cause de cette déficience momentanée et de susciter les confidences qui peuvent éclairer son diagnostic.

Le médecin de l'air, indépendamment de sa propre valeur, est un personnage très coté, parce qu'il épargne chaque année à son pays plusieurs millions de dollars. Au prix où sont actuellement les appareils, chaque fois qu'un accident se produit, c'est le budget de la guerre qui en souffre. Très nombreuses sont les pertes d'avions que l'on doit imputer à une erreur du pilote, motivée par un instant de faiblesse ou d'inattention.

Les problèmes relatifs aux vols dans la stratosphère et aux vols de grande vitesse sont de ceux qui requièrent journalièrement l'attention des médecins de l'aviation. Ils sont amenés tout naturellement à chercher quels sont les meilleurs systèmes de protection des voies respiratoires dans les hautes altitudes et parfois à les mettre au point. Ils s'occupent également de questions de ventilation, de chauffage et d'aération et leurs observations ont été soumise aux constructeurs d'avions qui en ont tenu compte dans leurs nouveaux modèles.

Le médecin de l'air se fait, on le voit, tout à tous, et sa vigilance est telle qu'il incarne véritablement la sécurité de nos escadrilles aériennes. On ne saurait trop souligner la très grande valeur de sa charge.

REVUE DES REVUES

"La France Libre"

Le premier numéro de La France Libre, revue éditée à Londres, dont nous annonçons, il y a quelques semaines, la prochaine publication, vient de nous parvenir. A voir sur la couverture toute blanche, marginée de tricolore, se détacher en sombre La Marseillaise de Rude, nous devinons avec quelle intensité la France vit dans ces pages, France du passé et surtout France du devenir intimement liée à la victoire totale de la Grande-Bretagne. C'est pourquoi, à côté de signatures françaises aussi connues et appréciées que celles d'Eve Curie, du Professeur Denis Saurat, voisinent les noms d'Alexander Werth, ancien correspondant parisien du Manchester Guardian et de Sir Richard Gregory, président de la British Association for the Advancement of Science.

Cette amitié franco-anglaise est évoquée tout spécialement dans les manifestations qui ont suivi la capitulation de juin 1940, au cours d'un article signé des initiales M. R.

"Jamais la France n'a été plus purement aimée par les Anglais que depuis le mois de juin 1940", écrit l'auteur, qui expose ce que furent auparavant les relations sentimentales et politiques des deux pays.

"Les événements de juin 1940 firent d'abord naître chez les Anglais un sentiment de stupeur. Le second sentiment fut de colère. Le troisième est de tristesse, d'affection et d'espoir."

Tous ceux qui ont entretenu une correspondance suivie avec des amis anglais depuis la défaite française auront ressenti une pareille impression. La presse anglaise elle-même a été l'interprète de ces réactions, qui ont été d'autant plus vives que le peuple anglais n'était pas plus préparé à cette nouvelle que la France ne l'était de son côté.

"Les esprits les plus scrupuleux, ajoute le signataire de ces lignes, n'ont pas tardé à voir que la plupart des causes profondes de la défaite étaient communes à l'Angleterre et à la France, et que certains étaient même imputables à la seule Grande-Bretagne. "Nous avons commis des fautes à l'égard de la France pendant les années de paix" est une phrase qui revient dans presque tous les écrits sur notre défaite et qui n'est jamais absente des conversations particulières. Il y a, dans cet aveu, une probité caractéristique de l'esprit anglais. Nombreux, par ailleurs, sont ceux qui reconnaissent que la France, malgré la défaite, malgré même la capitulation, a rendu à l'Angleterre un service non seulement immense, mais indispensable : quel aurait en effet été le sort de la Grande-Bretagne si l'armée française n'avait pas, par une résistance trop brève mais coûteuse pour l'Allemagne, absorbé le premier choc ?"

Il nous semble que c'est là à poser le problème des relations franco-anglaises en partant des faits et non selon l'idéologie ou la sentimentalité, ainsi qu'il a été trop souvent de règle, et que c'est le seul moyen d'éclairer la voie future d'une nouvelle collaboration. Si la France est hors de combat et voit son assistance matérielle liée au jeu des événements et de ses réactions internes, elle demeure pour les Anglais le pays magnifique auquel, comme l'écrivait récemment le Times, "le monde moderne doit les plus claires de ses pensées".

Nombreux sont les témoignages de cette clarté française, dans ce premier numéro de La France Libre, qu'il s'agisse d'études politiques, littéraires, scientifiques ou économiques.

Il nous plaît, en terminant, d'évoquer La France — Terre d'accueil, après M. Pierre Montal et de dire avec lui :

"Qu'y a-t-il de plus délicieux que la découverte

d'un pays heureux qui veut bien partager son bonheur ? Ce bonheur nous l'ignorions mais le monde le connaissait. Il venait goûter chez nous la beauté des paysages, la douceur du climat et cet art si important qui ne nous est pas contesté et que est le premier de tous : l'art de vivre". C'est pourquoi la Princesse Bibesco pouvait écrire : "La France est le seul pays au monde qui possède vraiment ses étrangers".

Souhaitons avec La France Libre, qu'elle redevienne bientôt le lieu d'élection des élites du monde entier, de celles qui pourront assurer le respect et le prestige de son nom, et témoigner que tant de souffrances n'ont pas été vaines.

R. S. V. P.

Par Adrien MAILLET

Réponses aux questions posées en dernière page

1.—Vous n'auriez peut-être d'abord pensé qu'au premier homme qui l'écrivit sous le régime anglais. Mais souvenez-vous qu'il n'est pas nécessaire que les hommes aient vécu de longues années ensemble dans un pays, pour que quelqu'un des premiers habitants entreprenne de le raconter. La fondation d'un pays nouveau est un événement assez mémorable pour qu'il se trouve aussitôt un annaliste. Dans notre cas, ce fut l'avocat parisien, Marc Lescarbot, qui, arrivé en Amérique avec l'expédition de M. de Monts, en 1605, commença immédiatement de ramasser des notes et des matériaux pour le volume qu'il publia en 1613, lorsque le corsaire Argall détruisit les premiers établissements et qu'on pouvait croire terminé le destin de l'Acadie ? Sous le régime anglais, il est deux concurrents pour le titre de premier historien français du Canada, suivant qu'il s'agit d'un ouvrage destiné au grand public, comme ce fut le cas de celui de François-Xavier Garneau, soit qu'il ne soit que d'un simple manuel à l'usage des écoles et collèges. Une demoiselle Jeannette Roy rédigea le premier de ces manuels, en 1847, deux ans après l'œuvre de Garneau.

2.—Qu'il faille marcher pour avancer, voilà ce qui serait encore à démontrer et non pas d'un simple point de vue philosophique. Ce n'est pas que l'animal en cause (appelons-le animal, puisqu'il n'existe pas d'autre mot pour désigner les êtres sensibles et mobiles mais dépourvus de raison) n'ait pas de pieds à son service, puisqu'il en possède quatre, ce qui devrait être amplement suffisant. Mais les membres peuvent se prêter à tous les usages. Avec eux, on peut avancer ; on peut aussi sauter et voilà la solution adoptée par le kangourou, car il s'agit de lui. Pour sauter, seuls les pieds de derrière sont nécessaires mais il faut un balancier pour assurer un rapide rétablissement lors de l'arrivée au sol. Ce balancier sera la queue, qui, dans ce cas, est très longue et très grosse, rappelant en somme celle du castor chez-nous. On peut donc dire que le kangourou est le seul animal qui ait trois points d'appui, tous les autres en ayant un nombre pair, soit deux ou quatre. Les pattes de devant sont atrophiées car elles ne servent qu'à atteindre les basses branches des arbres qui sont la nourriture de l'animal.

3.—Voilà bien encore un cas de double réponse et de réponses qui pourraient nous laisser longtemps indécis. C'est le cas d'un débat quasi-philosophique. Qu'est-ce qui peut l'emporter, ou de l'ingéniosité de l'homme, qui lui permet d'échafauder les édifices les plus vertigineux et les fortunes les plus colossales ; ou de son sentiment de l'art, qui transforme toutes sortes de pierres en des représentants de la beauté physique parfaite ? En d'autres termes, qui a le dessus, ou de Manhattan, le quartier financier de New-York, ou de l'île de Paros en Méditerranée, laquelle lie n'est toute entière qu'un gigantesque bloc de marbre ? Manhattan, par la seule valeur de ses constructions, dont quelques-unes sont les plus hautes du monde, totalise déjà un nombre fantastique de milliards et ne parions pas des fortunes qui se font et se défont chaque jour dans ses bureaux. Mais je mettrai pour ma part au-dessus la magnifique Paros, parce qu'innommables et innimitables étaient les statues déjà sorties de ce cocher et qu'au jugement de tous les hommes, l'art n'a jamais eu de prix.

Les livres

"QUELLE VIE!" — Biographie par Adrienne MAILLET.

Il y a de gens qui semblent vouloir compliquer leur vie à plaisir. Une existence calme, faite d'un bonheur tranquille, sans heurt, leur est à charge. Il leur faut de l'inédit, des secousses violentes, des émotions profondes, et cela, bien des fois, sans préméditation de leur part, mais aussi, sans réflexion murie devant une nouvelle décision à prendre.

Rachel Merode appartient à cette catégorie ; dès sa plus tendre enfance, elle causera des inquiétudes à sa mère qui déplore l'étourderie de cette enfant audacieuse et téméraire, mais par ailleurs, à l'intelligence vive et au cœur généreux. Rachel grandit ; comme tant d'autres elle subit certaines cruautés de la vie. Mais qu'importe, son heureux caractère ramène toujours chez elle le sourire et l'optimisme. Presque aussitôt après sa sortie du pensionnat, elle doit travailler dans un bureau. Ce ne sera pas pour longtemps, car elle rencontre Marc Dardennes, agent à la Baie d'Hudson pour les frères Revillon, trafiquants de fourrures. C'est avec joie que la jeune femme accepte de partager la vie de celui à qui, déjà, elle a donné tout son cœur. Elle ne la rebute ; ni le froid excessif, ni l'isolement, ni le manque total de confort.

Quelques années se passent sereines et heureuses pour Rachel ; son mari et ses enfants lui suffisent. Pourtant, un beau jour, d'accord avec son mari, elle décide de revenir vivre avec ceux qu'on appelle les "civilisés". Après un court voyage en Europe, la petite famille s'installe à Montréal pour de bon. Tout va pour le mieux, quand se déclenche le conflit de 1914. Marc Dardennes est français ; sans hésitation, il retourne en France rejoindre son régiment. Rachel aura désormais un dur calvaire à gravir. Qu'il s'agisse de l'ingéniosité et de tourments quand elle apprend la maladie de son mari. Dès qu'il est possible de s'embarquer, elle part avec l'un de ses fils. Et c'est alors le point culminant de cette existence mouvementée.

Pendant, Rachel reviendra parmi les siens pour y retrouver l'apaisement, un peu de bonheur, et peut-être aussi... une autre aventure.

Aussi invraisemblables que puissent paraître certains épisodes de ce récit, ils n'en sont pas moins d'une authenticité rigoureuse, fournis par l'héroïne elle-même qui vit ici, à Montréal.

L'auteur, Adrienne Maillet, nous offre en effet, dans ce troisième ouvrage, la biographie d'une amie de jadis. On y retrouve les qualités de l'auteur, dans la facilité et l'aisance du dialogue, la clarté et une allure bien vivante qui tient le lecteur en haleine jusqu'à la dernière ligne de cette histoire vécue, et des plus intéressantes.

Contradiction

"Nous ne venons pas ici détruire un peuple et supprimer la liberté". (Avis de l'Allemagne aux Hollandais, le 29 mai 1940). — "Les petits États devront renoncer à tout nationalisme et prêter leur concours aux grandes puissances". (Le "Berliner Boerzen-Zeitung" du 13 juillet 1940).

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtis.

Windsor
CABRE DOMINION

DINER
Cuisine Française
SPÉCIALITÉ: Pour Associations ou Clubs Sportifs
CHEZ KRAUSMANN'S LORRAINE GRILL
Carre Phillips
Prix populaires: Midi 80c. et plus
Soir 1.00c. et plus
Haque de 50 à 300 personnes
Faites vos réservations au général
M. R. MISQUEL - TEL. 1787

Le Canada

MONTREAL, JEUDI 9 JANVIER 1941 3

Le journal du matin est le
PREMIER À VOUS RENSEIGNER
sur l'actualité mondiale

Le biftek ou la victoire: les Anglais ont à choisir

Lord Woolton, le ministre du ravitaillement, annonce une nouvelle réduction de la ration de viande. Scandale dénoncé par la presse — Le gouvernement corrige des abus

Londres, 8. (P.A.) — Réduite mardi dernier, la ration de viande accordée aux Anglais a encore été diminuée, ce soir. Mardi, le gouvernement avait annoncé que les Britanniques ne pourraient plus acheter que pour 32 cents de cet aliment chaque semaine. Ce soir, on a révélé qu'ils ne pourraient plus s'en procurer que pour 23 cents. Durant la dernière fin de semaine, ils durent presque tous s'en passer.

On a dit franchement au peuple de Grande-Bretagne qu'il devait faire un choix entre les biftecks et les victoires. Parce que l'on a besoin de tous les navires disponibles pour transporter du matériel de guerre, le ministère du ravitaillement a expliqué que, dans les quelques mois qui vont suivre, il sera nécessaire de maintenir les rations entre des achats de 21 et de 32 cents de viande par semaine. Un décret sera aussi bientôt publié qui rendra illégal l'achat de deux des mets suivants, dans les restaurants, pour un seul repas: poisson, viande, volaille, fromage et œuf en écaïlle. Jusqu'ici, les poissons et la viande dans le même repas étaient une chose sacrée à laquelle on n'aurait pas osé toucher en Angleterre. Le gouvernement a décidé de prendre cette mesure parce que, dans une campagne contre ce qu'elle dit être les "repas de luxe et non rationnés" que l'on sert dans les grands restaurants, des journalistes, écriant au scandale, ont raconté qu'ils avaient pu manger comme des Gargantua dans des endroits chics et réservés, sans

avoir à présenter leur carte de rationnement. Et ils ont conclu: "Vous pouvez manger tout ce que vous voulez à la condition d'avoir de l'argent".

Lord Woolton, le ministre du ravitaillement, a averti, aujourd'hui, la population que le gouvernement "ne pouvait plus conduire le monde à sa portée" et il a demandé aux Anglais de manger des "mets et des denrées exclusivement britanniques". Parant à un déjeuner, il a déclaré qu'il faut absolument maintenir les importations à un minimum.

Rappelant que, pour la première fois depuis le début de la guerre, on a manqué de viande en Angleterre, la semaine dernière, lord Woolton a précisé que ce n'était pas sans motifs excellents que cela était arrivé. Il a révélé, entre autres choses, que l'on a dû expédier des vivres, aux troupes britanniques qui sont en Libye et qui continuent d'y vaincre l'ennemi.

"Préférez-vous avoir un peu plus de viande pendant une semaine ou deux, a-t-il demandé, ou préférez-vous avoir Bardiâ?"

Des difficultés de transport, le fait que l'Etat a officiellement recommandé aux fermiers de garder des réserves de viande pour l'hiver, la nécessité de nourrir des dizaines de milliers de prisonniers italiens en Afrique, ce sont là aussi autant de facteurs qui ont contribué à priver les Britanniques de viande. A la mi-décembre, les Anglais avaient le droit d'acheter, chaque semaine, pour 47 cents de viande.

Le vieux maréchal



Le maréchal Philippe Pétain (ci-haut) a accueilli cordialement l'ambassadeur des Etats-Unis en France, l'amiral William D. Leahy. Le chef de l'Etat français, dit-on, considère les Etats-Unis comme le seul pays capable d'aider à améliorer la position des Français.

Leahy à Vichy

Vichy, 8. (P.A.) — L'amiral William D. Leahy a officiellement commencé, aujourd'hui, d'exercer ses fonctions d'ambassadeur des Etats-Unis en France et des observateur bien au courant de la politique française s'accordant pour dire que son arrivée à Vichy constitue l'événement le plus important des récentes semaines ici. Rien de concret n'est venu donner du poids à cette impression. Toutefois, on considère que la venue de cet homme de guerre américain en France a eu un effet moral. (Ici quatre mots ont été censurés.)

On fait remarquer à ce sujet que depuis l'armistice toute la politique française a été basée sur la croyance que l'Allemagne gagnerait la guerre et que la France devait s'arranger pour vivre dans l'ordre nouveau que l'axe entend établir en Europe. M. Roosevelt n'est pas de cet avis.

Pétain a officiellement annoncé qu'il désirait continuer de collaborer avec le Reich, mais depuis le départ de Laval du cabinet les négociations franco-allemandes ne donnent plus rien. Pétain a adressé un message à Hitler dans lequel il demande son avis sur la question de la collaboration. Il n'a reçu aucune réponse. Ce silence inquiète plusieurs Français. On a l'impression, ici, que tout ce que Roosevelt fait pour aider la Grande-Bretagne aide Pétain. Il ne faut jamais oublier qu'il reste à ce dernier la flotte et l'empire français.

M. Roosevelt demande onze milliards pour la défense

Il laisse entendre que ce chiffre sera dépassé de beaucoup, lorsque la prochaine année fiscale aura pris fin — L'aide à la Grande-Bretagne. Les nouveaux impôts — Réaction du Congrès

Washington, 8. (P.A.) — Le président Roosevelt a demandé, aujourd'hui, au Congrès des Etats-Unis d'autoriser son gouvernement à dépenser, durant la prochaine année fiscale, \$17,485,000,000. Il a en même temps averti la population que cette somme astronomique ne représenterait pas tout ce qu'il faudrait pour lancer dans la bataille contre les puissances de l'axe la grande machine industrielle du pays et il a ajouté qu'il demanderait certainement davantage.

M. Roosevelt a proposé que, de juin 1941 à juin 1942, son administration dépense \$18,311,324,000 pour la mise à exécution du seul programme d'armements de la nation. Il faudra ajouter à cela le coût du matériel de guerre que les Américains loueront ou prêteront aux Britanniques pour la durée du conflit et le coût des autres services de l'Etat.

Durant l'année en cours, les Etats-Unis se proposent de dépenser \$13,202,370,970, dont \$6,463,923,000 pour leur défense. L'an dernier, ils ont dépensé \$8,998,189,706.

Voici comment se subdivise le budget présenté, aujourd'hui, par M. Roosevelt: \$10,811,324,000 pour la défense, \$502,884,000 pour les travaux publics, \$1,061,561,700 pour aider l'agriculture, \$1,034,349,700 pour aider les chômeurs. Seul le coût de la préparation de la défense augmente. Les travaux publics, les agriculteurs et les chômeurs auront moins l'an prochain qu'ils n'auront cette année.

Avant le projet de dépenser un total de \$17,485,528,049, M. Roosevelt a annoncé que son gouvernement n'aurait que \$8,275,435,000 de revenus, ce qui suffira à peine à défrayer le coût de l'administration de l'Etat sans préparer sa défense. Il y aura donc un déficit certain de \$9,210,093,049 auquel il conviendra d'ajouter le coût de l'aide à la Grande-Bretagne. Cela veut dire que la dette publique des Etats-Unis sera portée de \$45,000,000,000 qu'elle est présentement à au moins \$58,367,065,056, le 30 juin 1942.

Les avions américains

Washington, 8. (P.A.) — Les Etats-Unis produisent tous les mois environ 700 avions qui sont répartis également entre la nation américaine et la Grande-Bretagne et ses alliés. Cependant, la majorité des avions de combat, c'est-à-dire bombardiers et chasseurs, vont à l'Angleterre dans la proportion d'environ 70 pour cent de la production totale américaine; par contre, la majorité des avions d'entraînement restent aux Etats-Unis.

Les chiffres précis ne sont pas disponibles, mais l'on sait que, pour le mois de novembre, les Etats-Unis ont exporté 291 avions de tous modèles, dont 190 à l'Angleterre, 48 au Canada, 15 aux Indes hollandaises. Une quinzaine d'autres pays, dont la plupart de l'Empire britannique ou de l'Amérique du Sud se sont partagé les autres avions. La Chine a reçu pour sa part un avion complet, en plus de nombreuses parties d'avions.

Deux morts dans un accident d'aviation

Hudson, Ont., 8. (P.C.) — Un pilote et son passager furent tués, hier, dans un accident d'aviation sur le lac Bruce, à 90 milles au nord d'ici. Les morts sont: le pilote Bud Starratt, fils de M. R. W. Starratt, président de Commercial Airplane Company, et M. Herman Laaja, un Finlandais qui revenait du nord.

Le dernier rapport radiophonique reçu de Starratt annonçait que l'avion venait de quitter Red Lake. La température était favorable. On n'a reçu aucun signal de détresse. On en conclut que l'accident se produisit soudainement.

Le pays que l'avion survolait est favorable à l'atterrissage sur skis l'hiver à cause des nombreux lacs qu'on y trouve.

L'inscription spéciale des Japonais au Canada

Hamilton, Bermudes, 8. (P.C.) — Les autorités britanniques ont enlevé \$3,035 à neuf passagers japonais qui étaient en route pour Berlin, à bord du bateau "Siboney" qui a fait escale ici le 23 décembre. C'est ce que le secrétaire de la colonie a annoncé aujourd'hui.

Berlin, 8. (P.A.) — Une mission japonaise militaire, dirigée par le général Yamashita, de l'état-major japonais, est arrivée ce soir à Berlin pour l'étude de la politique de collaboration, telle qu'énoncée dans le traité d'alliance du 27 septembre dernier.

Londres, 8. (P.A.) — Le ministère du travail a annoncé aujourd'hui que les chômeurs en Angleterre, en date du 9 décembre, étaient au nombre de 705,279, soit une diminution de 86,000 par rapport au mois précédent. C'est là le plus bas chiffre depuis que les statistiques sont établies en 1921.

LE MEDICIN RECOMMANDÉ NOS
BANDES HERNIAIRES
Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande pharmacie de détail au monde. Portez la bande qui convient à votre maladie. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales ou élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle, supports pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayez à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et spécialistes à votre service. Opérations selon l'ordonnance de votre médecin. **IOER ET AÛT**

Le jury jugera Rodolphe Moreau dès aujourd'hui

Le réquisitoire de Me François Caron et plaidoyer de la défense

Hull, 8. (Spécial au Canada). — Les jurés ont demandé de délibérer jusqu'à demain matin dans la cause de Rodolphe Moreau, maire de Pointe-Gatineau, accusé d'avoir incité ses deux neveux, René et Emilien Moreau, de la même localité, à mettre le feu à cinq ou six bâtiments sur la mine O'Brien, à Perkins Mills, dont lui, le maire, était le propriétaire, avec Arthur Wallingford. L'incendie remonte au mois de juin 1932.

Le procès, qui durait depuis mardi matin, s'est terminé hier après-midi vers 5 heures 30 par l'allocation au jury du juge Alfred Duranseau, qui préside aux séances de la Cour du banc du roi devant laquelle Moreau est jugé. Mardi, la Couronne, représentée par Me Fr. Caron, C.R., et Jacques Bertrand, fit entendre ses témoins. La défense, représentée par Me Alex. Taché, C.R., et Me J.-N. Beauchamp, C.R., fit entendre les siens mercredi matin et, dans l'après-midi, ce furent les plaidoiries des deux parties et le résumé du juge. A 5 h. 30, les jurés se retirèrent pour délibérer, avec prière de revenir en cour une heure plus tard ou même auparavant, s'ils en étaient venus à une décision.

A 6 h. 30, ils vinrent déclarer au président du tribunal qu'ils le feraient jusqu'au lendemain pour aboutir à un verdict. La cour fut alors ajournée à 9 h. 30 jeudi matin.

Le motif pour lequel le maire Moreau aurait fait commettre le crime d'incendie par ses deux neveux résidait dans le bénéfice de l'assurance que portaient les bâtiments. De fait, il reçut un chèque de \$1,125 de sa compagnie d'assurances, somme qui lui revenait aux deux tiers, selon la proportion de ses intérêts financiers dans la propriété, le reste allant au co-propriétaire Wallingford.

Par ses témoins et dans sa plaidoirie, la défense a cherché à convaincre les jurés que l'accusation portée contre Moreau était tout simplement une affaire montée contre lui par ses deux neveux, qui, dit-il, sont parjurés à peu près d'un bout à l'autre dans leurs témoignages, contredits par d'autres témoins et des documents, affirma Me Taché. Pourquoi les deux neveux ont-ils monté cette affaire? Pour faire arrêter et punir leur oncle, qui, dit-il, détestait et haïssait au suprême degré, pour se venger de lui.

La "milice" a fait place à l'"armée" dans notre pays

Ottawa, 8. — Depuis que le Canada existe, on a toujours entendu parler de la "Milice canadienne". Depuis l'époque où les premiers colons français furent appelés par une loi à former leur milice, au Port Royal (aujourd'hui Annapolis, en Nouvelle-Ecosse), en 1627, on avait publié jusqu'à aujourd'hui des "Ordres de milice". C'est cette longue tradition que font disparaître les règlements promulgués hier dans tout le Canada, prescrivant que cette publication s'appellera désormais les "Ordres de service de l'Armée canadienne", lesquels s'adressent aux forces militaires en service actif, et les "Ordres de l'Armée canadienne", ceux-ci remplaçant les vieux ordres de milice et s'adressant aux formations de la réserve, laquelle comprend ce qu'on désignait jusqu'ici sous le nom de milice active non permanente. C'est la fin d'une tradition vieille de plus de trois cents ans.

Ces changements ont pris corps dans l'ordre de routine de l'Armée canadienne No 833, paru hier à propos à la fin de l'année. En ce nouvel an de grâce 1941, on ne verra plus, du moins officiellement, les abréviations C.A.S.F. et M.A.N.P., lesquelles sont sans doute profondément gravées dans la mémoire et ne disparaîtront pas facilement de l'usage. C'est du régime français que le Canada avait hérité. En vérité, la première milice formée après l'établissement du régime britannique au Canada se composait d'officiers français et des soldats de l'ancienne milice. Plus tard, en 1793, après la division du pays en Haut et Bas Canada, chaque région avait sa milice, ainsi que ses lois et ses ordres de milice. Après la confédération, les ordres de milice furent publiés en vertu de la première loi de milice du Dominion, datée du 22 mai 1868; depuis cette date, ces ordres avaient paru sans interruption jusqu'à cette année, ne subsistant que les changements imposés par des conditions nouvelles.

En Angleterre, le terme "milice" a disparu de l'usage officiel en 1908, lors de la formation d'une armée de deuxième ligne dans les forces territoriales; mais il ne se produisit pas de changements correspondant au Canada à ce moment. Le terme ne disparaîtra peut-être pas complètement au Canada, puisque l'Armée tombe encore sous l'empire de la loi de milice (Militia Act). Mais son usage sera considérablement limité, vu l'adoption officielle des expressions Armée active et Armée de réserve pour désigner les deux services de l'Armée canadienne.

Roosevelt a mauvaise presse en Allemagne

L'histoire américaine parce qu'elle n'est qu'un tissu de faussetés, démenties sans le moindre scrupule, parce qu'elle tente, d'une façon hypocrite, de montrer les Etats totalitaires comme des agresseurs et des ennemis mortels de toutes les Amériques".

Sous la direction de ce chef d'orchestre, le reste des journaux se gênent pas. Le Deutsche und Diplomatische Korrespondenz, un feuillet qui dépend directement de M. Joachim von Ribbentrop, écrit que M. Roosevelt "s'est fendu d'une violente tirade dans le but de créer des conditions favorables à la sémence et à la culture d'une haine solide des puissances de l'axe contre les Etats-Unis, d'une haine qui jusqu'à aujourd'hui n'existait pas".

Le Boersen Zeitung dit encore que lorsque M. Roosevelt proclama l'idée qu'à l'Allemagne du droit international est bornée et partielle, il y a un peu loin "lui un homme qui a montré par ses paroles et par ses actes qu'il n'est que le lieutenant d'un natche aucune importance à une paix d'honneur et de justice". Le journal ne donne pas de définition de cette sorte de paix.

Le Lokalanzeiger déclare que M. Roosevelt s'est ingéré dans les affaires de l'Europe de telle façon qu'il "sacrifie tous les principes américains et tous les buts de la doctrine Monroe". Le journal ajoute: "Roosevelt peut parler tant qu'il voudra. En temps de guerre, ce ne sont que les actes qui comptent".

Le Hamburger Fremdenblatt dit du message de Roosevelt qu'il est un "document étonnant qui permet au président des Etats-Unis de se soulager de la seule idée qui le meut et qui est le rejet total des Etats totalitaires de sa conception du monde. Roosevelt ne veut pas construire la paix. Il est incapable de sympathie honnête".

Plusieurs autres feuilles ressortissent l'argument poussierieux que la Grande-Bretagne est finie et que toute l'aide matérielle que les Etats-Unis pourront lui donner arrivera trop tard.

Le Deutsche Allgemeine Zeitung dit en manchette: "Plaidoyer d'un excentrique pour une cause perdue". Il parle évidemment du message de Roosevelt.

Aucun résumé à peu près fidèle de ce qu'a dit le président n'a été publié en Allemagne.

Paiements à l'étranger

Ottawa, 8. (P.C.) — La loi de la conservation des devises exige que l'on obtienne un permis avant de faire des paiements anticipés, a annoncé la Commission de contrôle.

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)
Températures minima et maxima hier. (Les chiffres en caractères gras indiquent les degrés sous zéro):

Mm.	Mx.	Winnipeg	Mn.	Mx.
Dawson	8	4	Winnipeg	14
Simpson	4	3	Kemora	4
Fort Smith	15	5	Port Arth.	12
Pr. Rupert	35	46	Mooseville	7
Victoria	49	45	Brantford	8
Vancouver	3	47	Par. Round	2
Kamloops	23	22	London	9
Pr. George	4	21	Toronto	11
Jasper	11	20	Kingston	1
Edmonton	24	0	Ottawa	13
Banff	0	28	Montreal	4
Calgary	5	22	Quebec	1
LeBellevue	3	24	Saint-Jean	6
Med. Hat	5	17	Halifax	10
Battleford	29	7	Charlottown	10
Be. Albert	24	30	Chicago	24
Saskatoon	16	14	St-Paul	23
Regina	27	2		

Prognostic pour les différentes régions climatiques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre:
* Vallée de l'Ottawa et du haut Saint-Laurent. — Nuageux et plus doux, avec neige.
* Vallée du bas Saint-Laurent et lac St-Jean. — Plus doux, avec neige.
* Golfe, Rive Nord et Baie des Chaleurs. — Beau et froid, plus doux, avec neige.
* Maritimes. — Beau et froid.
* Grande-Lacs. — Nuageux, avec neige ou pluie, puis plus froid.
* Baie Géorgienne. — Nuageux, avec neige et plus froid.
* Nord-Ontarien et lac Supérieur. — Nuageux et froid, avec neige.
* Keweenaw et Rainy River. — Nuageux et froid.
* Manitoba. — Beau et froid.
* Saskatchewan et Alberta. — Nuageux et moins froid.
* Nouvelle-Angleterre. — Plus doux, avec neige.

J.-E. FOURNIER Limitée

MANUFACTURIERS D'ARTICLES DE VOYAGE
10 magasins

Buts de guerre

Malvern, Angleterre, 8. (P.C.) — Le révérend Walter R. Matthews, doyen de la cathédrale Saint-Paul, a déclaré, ce soir, qu'il croyait que la Grande-Bretagne, une fois qu'elle aura remporté la victoire, sera dans l'obligation de contrôler, pour un temps considérable, par la force des armes, une bonne partie de l'Europe et d'agrandir encore l'empire britannique en lui donnant un autre nom.

Il a ajouté qu'il était convaincu qu'il y a des pays qui voudront faire partie de l'empire si on les assure qu'ils seront défendus contre toute agression; que l'Europe serait unifiée tôt ou tard et qu'il doutait fort du fait que l'on pourrait maintenir dans le monde un système de petits Etats identiques à ceux qui existaient dans l'univers avant la guerre.

L'Angleterre fait construire six cargos à Vancouver

Vancouver, 8. (P.C.) — Les constructeurs de navires de Vancouver ont révélé, ce soir, que l'Amirauté vient d'approuver un contrat pour la construction de six cargos de 9,500 tonnes chacun dans un chantier maritime local. Ces navires coûteront la somme de douze millions. On construira aussi un nouveau chantier maritime. Les cargos auront une longueur de 416 pieds et pourront faire dix nœuds à l'heure.

Deuil pour les scouts

Nairobi, Kenya, 8. (P.C.) — Lord Baden-Powell, héros de la jeunesse de trois générations, est mort aujourd'hui dans sa maison de Nyerie, à la suite d'une maladie de cœur. Fondateur du scoutisme, il avait consacré ses meilleures années à l'organisation des groupements de garçons et de filles, non seulement dans l'Empire, mais par tout le monde.

Il eut une brillante carrière militaire, et il se distingua particulièrement dans la guerre des Boers, pour l'héroïque défense de Mafeking. Contre des forces supérieures par le nombre, il soutint avec succès un siège de sept mois. Durant la Grande Guerre, il travailla pour le service de renseignements de l'Angleterre et il réussit, par divers stratagèmes, à obtenir des informations précieuses sur le fort de Cattaro, sur la côte de Dalmatie, sur les forts des Dardanelles, et aussi sur l'utilisation par les sous-marins allemands de bases de ravitaillement en Espagne.

Aux scouts britanniques, il adressa un dernier message comme suit: "Vous avez déjà accompli une grande tâche dans les coulisses. Mais à mesure que la bataille fait rage, vous devez donner un plus grand effort. C'est pourquoi relevez vos manches et allez de l'avant par tous les moyens possibles pour contribuer à la victoire".

Les réunions

Kiwanis Montréal. — Déjeuner, aujourd'hui, à 12 heures 30, à l'hôtel Windsor. Le conférencier sera M. Leonard C. Marsh. Il parlera de l'importance du rapport Rowell-Strods.

La France envisage une situation critique au point de vue des vivres
New-York, 8. (P.A.) — M. René de Saint-Quentin est arrivé ici aujourd'hui à bord d'un navire portugais. Ancien ambassadeur de France aux Etats-Unis, et récemment nommé à l'ambassade du Brésil, il a dit, à son débarquement à New-York, que la France manquait vraiment de vivres, et surtout de lait, de viande et de blé, mais qu'il n'y avait pas encore de menace de famine. "La situation devient grave, a-t-il ajouté, et dans un mois elle sera encore plus critique".

Armée anglaise prête à envahir les territoires italiens en Afrique

Boston, 8. (P.A.) — Des passagers qui sont arrivés aujourd'hui à bord du navire "City of New York", de la ligne American South African, en provenance de l'Afrique du Sud, ont rapporté que, au moment de leur départ, 100,000 soldats anglais étaient massés sur la frontière qui sépare le Kenya de l'Ethiopie; ils attendaient la fin des pluies pour envahir les territoires italiens.

Un prince allemand quitte le Canada pour l'Angleterre

Le petit-fils de l'ancien Kaiser était interné dans un camp de concentration
D'un port canadien de l'est, 8. (P.C.) — Un petit-fils de l'ancien kaiser Wilhelm d'Allemagne faisait partie, dit-on, d'un groupe de 250 à 300 internés ennemis qui ont quitté ce port récemment pour l'Angleterre. Il a accepté de broser les ponts et les planchers et de nettoyer les quartiers généraux des officiers durant les quatre jours d'attente dans le port.

Ce représentant l'a décrit également comme un homme très distingué, assez grand et blond. Il a ajouté que l'interné s'était dit le fils du prince royal William. Il étudiait à l'Université de Cambridge à la déclaration de la guerre. A Ottawa, on a précisé qu'il est le prince Frédéric Georg Hohenzollern, petit-fils de l'ancien kaiser.

Le descendant de l'homme, qui déclara une guerre mondiale en 1914, semblait satisfait de son sort après plusieurs mois passés dans un camp de concentration canadien.

La majorité de ses compagnons sont des prisonniers libérés des camps de concentration sur la recommandation de l'Angleterre.

Les Japonais ont dû laisser aux Bermudes leur argent de poche

Hamilton, Bermudes, 8. (P.C.) — Les autorités britanniques ont enlevé \$3,035 à neuf passagers japonais qui étaient en route pour Berlin, à bord du bateau "Siboney" qui a fait escale ici le 23 décembre. C'est ce que le secrétaire de la colonie a annoncé aujourd'hui.

Une mission militaire du Japon arrive à Berlin

Berlin, 8. (P.A.) — Une mission japonaise militaire, dirigée par le général Yamashita, de l'état-major japonais, est arrivée ce soir à Berlin pour l'étude de la politique de collaboration, telle qu'énoncée dans le traité d'alliance du 27 septembre dernier.

Le nombre des chômeurs baisse en Angleterre

Londres, 8. (P.A.) — Le ministère du travail a annoncé aujourd'hui que les chômeurs en Angleterre, en date du 9 décembre, étaient au nombre de 705,279, soit une diminution de 86,000 par rapport au mois précédent. C'est là le plus bas chiffre depuis que les statistiques sont établies en 1921.

PROPOS FÉMININS

Dans le Monde

Ce matin à neuf heures et demie, dans la chapelle particulière de la Basilique, Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, bénit dans l'intimité le mariage de Mlle Mariette Elie, fille de M. et de Mme Joseph Elie, de Westmount, avec le lieutenant Jacques Raymond, de la R.C.A.F., fils de l'hon. et de Mme Alphonse Raymond. L'autel est décoré de lis et de roses rouges. Pendant l'office, un programme musical est exécuté. La mariée, accompagnée de son père, porte une robe drapée en crêpe beige, un chapeau de ruban coré brun orné d'aigrettes beige, une jaquette de vision et des accessoires bruns. Son bouquet de corsage se compose d'orchidées bronze. L'honorable Raymond est le témoin de son fils, M. Jean Raymond, frère du marié, est le garçon d'honneur et M. Eugène Raymond, autre frère du marié, MM. Lionel et Gérard Elie, frères de la mariée, accompagnent les invités.

Mme Elie, mère de la mariée, porte une robe en crêpe français bleu fumé, un chapeau et des accessoires noirs et un manteau de vision. Mme Raymond, mère du marié, porte une robe en crêpe noir, un chapeau noir garni d'aigrettes bleues et un manteau de caracul de Russie.

Après la cérémonie, il y a réception intime chez les parents de la mariée, rue Dorchester, où les salons sont décorés de roses et autres fleurs de saison. Le lieutenant et Mme Raymond partent ensuite pour les Laurentides. Pour voyager Mme Raymond porte un ensemble de lainage bleu et gris, un feutre et des accessoires bleus. Les nouveaux mariés habiteront à Trois-Rivières.

Le docteur et Mme Thomas J. Goodfellow, de Saratoga Springs, N.Y., annoncent les fiançailles de leur fille, Virginia May, avec M. Andrew McNaughton, officier de l'aviation canadienne, fils du lieutenant-général A.-G.-L. McNaughton, commandant du corps d'armée canadien en Angleterre, et de Mme McNaughton, d'Ottawa.

M. et Mme Camille Bazinet, annoncent les fiançailles de leur fille, Aline, avec le docteur Pierre Desrosiers.

M. ROGER-H. GUERTIN ET MME GUERTIN (Florence Robidou) dont le mariage a été célébré mardi matin, en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce. (Photo studio DESAUTELS).



L'hon. et Mme Philippe Demers font un séjour de quelques semaines à Rawdon, au Heather Lodge.

Le lieutenant Bernard Champagne, de Kingston, passe quelque temps chez ses parents M. et Mme Ernest-H. Champagne, d'Outremont.

On annonce les fiançailles de Mlle Colette Fortier, fille de Me Joseph



Mlle LILIANE POTVIN, fille de M. J.-A. Potvin, décédé, et de Mme Potvin, dont on annonce les fiançailles avec le docteur Roger Lussier, fils de docteur et de Mme Laurent Lussier. (Photo GARCIA)

fils de M. Joseph Desrosiers, et de Mme Desrosiers, décédée.

Mme Alphonse Brodeur passe quelque temps à Ottawa l'invitée de l'hon. et de Mme Robert Laurier.

Mme Ernest Le Mesurier est de retour de Sainte-Marguerite où elle a été l'invitée de M. et de Mme W.-H.-G. Holt.

M. et Mme Henri Lussier, d'Outremont, annoncent les fiançailles de leur fille, Yvette, avec M. P.-Edmond Talbot, de Moncton, N.B., fils de M. et de Mme Edmond Talbot, d'Outremont.

M. André Leman était de passage au Club Seignurial en fin de semaine.

M. et Mme J.-R. Beauchamp, de Notre-Dame de Grâce, annoncent les fiançailles de leur fille, Claire, avec M. Jean Devroede, fils de M. A. Devroede, de Notre-Dame de Grâce, et de Mme Devroede, décédée.

Mlle Anna Dubé, vice-présidente du Women's Canadian Club, présidera le déjeuner que donnera ce club, demain dans la salle de bal de l'hôtel Windsor.

Fortier, de Saint-Jérôme, et de Mme Fortier, décédée, avec le lieutenant Maurice Rippe, de Saint-Hyacinthe, fils de M. et de Mme Albert Rippe, de Montréal.

M. et Mme Joseph Dansereau et leurs enfants sont revenus de Sherbrooke où ils ont passé le temps des Fêtes les invités de M. et de Mme Eugène Coderre.

A l'issue de l'assemblée générale de la section féminine de la Société d'Archéologie et de Numismatique tenue, hier après-midi, au Château de Ramesay, le thé fut servi par Mme B.-G. Bourgeois et Mme W.-G. Light-hall, aidées de Mlles Suzanne Béique et Louise Bourgeois.

On annonce pour la fin de janvier le mariage de Mlle Alma Lussier, fille de M. Azarie Lussier, décédé, et de Mme Lussier, avec M. Arthur Lolocono, fils de M. et de Mme G. Lolocono, de Montréal.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

Magdalena Bach a compris le rôle de la femme

Mme Paul-A. Leduc fait un portrait de cette femme d'élite devant les membres du Cercle Tricolore

Mme Paul-A. Leduc donnait hier soir sous les auspices du Cercle Tricolore une intéressante conférence sur Anna Magdalena Bach, seconde femme du grand musicien Jean-Sebastian Bach. Mère de treize enfants, cette épouse dévouée a compris vraiment le rôle de la femme qui est de plus perfectionner afin de donner le plus possible à ses enfants tout en consacrant une grande partie de son temps à son mari.

"Bien qu'elle ne fût pas une musicienne extraordinaire, Anna apprit l'orgue et travailla beaucoup la musique afin d'être une compagne compréhensive pour l'artiste qu'était son mari.

"Sans sa femme, Bach n'aurait probablement pas livré au monde son oeuvre musicale parce qu'il n'aurait aucun soin de ses manuscrits. Il les jetait au hasard dans quelque coin de la maison sans plus s'en soucier.

"Mais Anna ramassait toutes les pièces et les gardait précieusement ayant la ferme conviction qu'un jour son mari serait l'un des plus grands compositeurs d'Allemagne."

Bach a écrit tout spécialement pour elle un petit recueil de menus, de préludes et autres pièces faciles, bien à la portée de sa femme.

Mme Leduc termine ce portrait de Anna-Magdalena Bach en disant que "c'est une des plus belles figures de femmes, de ces femmes qui font la petite histoire du monde. Elle est digne de figurer dans la dynastie des Bach."

Retraites à Béthanie

La retraite fermée préchée par le R. P. Raphaël, O.F.M., à Béthanie, 80 rue Laurier est, DOUZIÈME, commencera le 15 janvier à 7 h. 30 du soir pour se terminer dimanche le 19 à 8 h. du soir. Toutes les jeunes filles, qui désirent prendre part à cette retraite sont priées de se faire inscrire au plus tôt. Il y aura une retraite pour dames, du 20 au 24 janvier.

Le prochain ministre du Brésil au Canada

Rio de Janeiro, 8. (P.C.) — Le journal "Correio da Manhã", dit que le prochain ministre du Brésil au Canada sera Joao Alberto Lins de Barros, président du Conseil fédéral du commerce avec l'étranger et ancien chef de la police de Rio de Janeiro.

Cours de floristique au jardin botanique

La reprise du cours de Floristique lauréant aura lieu jeudi à 4 h. 30 dans la salle Leon-Provancher de l'édifice du Jardin Botanique. Durant le mois de janvier il y aura deux cours par semaine à la même heure, les mardis et jeudis.

Les groupes traités durant le mois de janvier seront: Les Lins, les Géraniums, les Sumacs et les Erables. Ces cours sont ouverts au public. (c).

Cardiff, 8. (P.C.) — La municipalité de Cardiff a procédé aux obsèques et à l'inhumation en fosse commune des citoyens de tout âge tués au cours du raid allemand de la semaine dernière, et dont beaucoup n'ont pu être identifiés. Certains des parents en deuil étaient les seuls survivants de familles entières.

La Couture Chez Soi

Une robe et son boléro

Patron No 9482

La robe à manches courtes se porte aussi bien en hiver qu'au printemps. Souvent on l'accompagne d'une jaquette ou d'un boléro assorti. L'ensemble présenté ici est vraiment élégant et ne peut manquer de plaire à toutes les femmes qui aiment le chic et la nouveauté. Sur les épaulettes de la robe, de petits empiècements servent de garnitures. Quelques fronces en avant et en arrière donnent de l'ampleur au corsage. La jupe est très simple, plutôt droite mais cependant elle s'élargit un peu vers le bas laissant ainsi plus de facilité de mouvement. Quant au boléro il est très facile à réaliser. D'une seule pièce en arrière, il s'ouvre sur le devant en deux revers arrondis. Les manches longues sont droites.

Le patron No 9482 se fait dans les grandeurs 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La grandeur 36 demande, pour la robe et le boléro, 4-7-8 verges de tissu de 39 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons, LE CANADA, 33 ouest, rue Saint-Jacques. Envoyez la somme de vingt sous en timbres-poste canadiens ou par bon de poste. Ayez soin d'indiquer exactement le numéro du patron choisi et la grandeur désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA.

Poète irlandais décédé

Dublin, 8. (P.C.) — Frederick Robert Higgins, poète irlandais et directeur du théâtre Abbey, à Dublin, est mort aujourd'hui. Il était âgé de 44 ans.



9482

La Cuisine

Tarte à la crème Boston

3 oeufs.
1 tasse de sucre.
1 1/2 tasse de farine.
1/4 c. à thé de sel.
1/4 tasse de lait.
2 c. à thé de poudre à pâte.
Battre les oeufs à épaississement, ajoutant graduellement le sucre. Tamiser 4 fois ensemble farine, poudre à pâte et sel. Ajouter légèrement au mélange d'oeufs en alternant avec le lait. Cuisez en moules à gâteau étagé à four modéré, 350° F., durant 15 à 20 minutes. Après refroidissement, garnissez d'une crème fouettée légèrement sucrée.

Crêpes à la farine de maïs

1 1/2 tasse de farine.
1 tasse de farine de maïs.
4 c. à café de poudre à pâte.
1 1/2 tasse de café de sel.
2 c. à soupe de shortening fondu.
1/4 tasse de sucre.
1 1/2 tasse d'eau bouillante.
1/4 de tasse de lait.
1 oeuf.
Ajoutez la farine de maïs à l'eau bouillante et faites bouillir 5 minutes. Versez dans un bol, ajoutez le lait puis le reste des éléments secs combinés et tamisés, ensuite l'oeuf bien battu et le shortening. Faites cuire comme toute autre crêpe.

Crème de poisson sur pain grillé

2 tasses de restes de poisson.
4 cuillerées à table de beurre.
3 cuillerées à table de farine.
1 1/2 tasse de lait chaud.
Fromage râpé.
Sel et poivre.
Mettre le beurre dans une casserole, laisser fondre, y ajouter la farine, bien mélanger, mouiller avec le lait chaud et laisser cuire cinq minutes. Assaisonner. Ajouter une petite boîte de pinquets rouges hachés. Ajouter les débris de poisson — perche, truite ou autre — cuire trois minutes en brassant continuellement. Servir chaud sur des carrés de pain grillés.

Prince italien tué

Rome, 8. — Don Camillo Caetani, 25 ans, descendant d'une des plus anciennes et plus importantes familles italiennes, a été tué en service commandé sur le front d'Albanie, le mois dernier, apprenait-on hier soir. Ce jeune homme, qui avait étudié le droit à l'Université Harvard, était lieutenant du génie. On croit qu'il a été atteint d'une balle à la tête, le 11 décembre.



Navire espagnol à N.-Y.

New-York, 8. — Le navire espagnol Marques de Comillas, 9.922 tonnes est entré dans le port de Brooklyn, aujourd'hui avec 151 passagers de 34 nationalités différentes dont la plupart sont des réfugiés de pays conquis par l'Allemagne.

RHUMES
de votre enfant.
Pas de "drogues".
Frictionnez avec du
VICKS VAPORUB

Soupe à l'Oignon • Steak sur planche
Huîtres de Shédiac • Palouades
Homards grillés
VINS -- BIERES -- COCKTAILS
Le
BAR DE LA MARINE
STE-CATHERINE ET DRUMMOND
au-dessous de "Aux Délices"

RÉGALÉZ VOTRE FAMILLE À PEU DE FRAIS!



RECETTE

RAGOÛT DE LÉGUMES

Faites cuire 2 carottes moyennes coupées en morceaux et 12 petits oignons blancs dans 3 tasses d'eau bouillante pendant 30 minutes. Ajoutez 1 1/2 cuillerée à thé de sel et 4 pommes de terre moyennes coupées en dés. Puis faites cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Ajoutez 1/2 tasse de petits pois et 1/2 tasse de haricots et continuez la cuisson jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Égouttez, et conservez le liquide; puis faites revenir les légumes dans 1/2 tasse de beurre. Mélangez-y 2 cuillerées à soupe de farine; puis ajoutez 1/2 tasse de Ketchup aux Tomates Heinz, 2 cuillerées à soupe de persil haché et l'eau de cuisson des légumes. Faites cuire jusqu'à consistance épaisse.

LA "magie rouge" du Ketchup aux Tomates Heinz donne un nouvel attrait aux pains de viande, omelettes et autres plats ordinaires. Le Ketchup aux Tomates Heinz n'y ajoute pas seulement un seul ingrédient, mais un mélange de saveurs riches — les tomates primées Heinz, les meilleures épices du monde et le vinaigre Heinz vieilli dans des fûts en bois. Servez-vous-en pour la cuisine — et mettez-en une bouteille sur la table ce soir!

KETCHUP AUX TOMATES HEINZ

ILS AIMERONT AUSSI CES PRODUITS FAVORIS!
Commencez la journée par du Jus de Tomates Heinz — ce breuvage différent fait avec des tomates "aristocrates" Heinz mûries sur plante. Et ayez toujours de la Sauce Chili Heinz pour rehausser les sandwiches et les viandes froides. C'est une sauce riche, préparée avec des Tomates Heinz, des oignons, du céleri, du Vinaigre Heinz et des épices.

H. J. HEINZ COMPANY OF CANADA, LTD.
Toronto, Canada; Melbourne, Australie; Londres, Angleterre

FEUILLETON DU "CANADA"

Grand roman d'aventures

LES BUVEURS D'OcéAN

par H.-J. MAGOC

No 36 9 janvier 1941

(suite)

De vive force, les quatre femmes furent poussées dans deux automobiles, sous la garde de Kasuga et de quelques marins.

Et le voyage commença à travers les sables interminables, coupé de repos échelonnés sur le trajet.

Spectacle étrange que ces camps immenses grouillant de vie, au milieu de vastes étendues qui semblaient des champs de mort.

Sur le lit déserté par les eaux, la civilisation avait jeté des poignées d'hommes minuscules cercles de vie, infimes par rapport aux solitudes infinies. Et ces taches allaient s'éteindre, recouvrant l'espace d'un genre humain avait banni la nappe liquide. Elles s'élargiraient et se rejoindraient. Des villes surgiraient, des

champs et des forêts couvriraient ce sol conquis.

Spectacle étrange! Quel vertige d'orgueil il devait faire naître dans les cervelles humaines!

Le quinzième jour de ce fantastique voyage, une bande sanglante empourpra l'horizon lointain. Puis ce furent des lueurs d'incendie, d'énormes flammes rouges, qui dardaient vers le ciel leurs langues de feu; des tourbillons de fumées noires, grises et rousses amoncelaient des bataillons de nuages, que trounaient à chaque instant des masses sombres, projetées en l'air par d'invincibles mortiers. D'incessantes et formidables détonations achevaient de donner l'impression qu'on approchait d'un champ de carnage et de désolation. Mais le front de ce gigantesque combat embrasait des lieues et des lieues; l'oeil n'en

apercevait pas la fin, pas plus en l'air qu'en profondeur.

A mesure que les voyageurs avançaient vers l'incendie, ils découvraient une mer de feu et de fumée, crachant des flammes et des projectiles. Un rivage, qui se relevait, soulevé par cette terrifiante tempête, bordait ses vagues rougeoyantes et, sur ses pentes, les spectateurs épouvantés voyaient couler des torrents incandescents, qui s'élevaient devant eux des remparts de fumée. Plus près d'eux, assez loin du terrible foyer, mais éclairé par ses fulgurantes lueurs, un vaisseau dressait une silhouette que l'incendie rendait fantastique. C'était le dernier relais avant la côte japonaise, le but du voyage.

Sur l'ordre de Kasuga, que s'éleva un spectacle paraissant avoir bouleversé, les deux automobiles se ruèrent vers le navire.

Tandis que les marins jetaient à bord les prisonnières du démon jaune, celui-ci escalada l'échelle accrochée au flanc du cuirassé.

—Le Japon? cria-t-il, en se précipitant vers un groupe d'officiers qui, lunettes en mains, avaient surveillé l'arrivée des automobiles.

Et sa voix était étranglée par une indicible émotion. L'un des officiers tendit le bras dans la direction de la mer de feu.

—Il n'y a plus de Japon prononça-

Kasuga chancela et poussa un cri rauque.

Plus de Japon! les mots terribles n'étaient que trop véridiques et l'explication qui suivit acheva d'atterrir le jeune.

Une formidable éruption volcanique, un de ces cataclysmes dont aucune mémoire d'homme n'a gardé le souvenir, avait au lendemain de l'asséchement des océans, englouti Nippon, Yéso, Sikok et les milliers d'îles qui formaient jadis l'empire du Soleil-Levant.

A leur place, il n'y avait plus qu'un océan de feu, un cratère de dimensions invraisemblables, qui ne cessait de vomir des laves, des flammes et des tourbillons de fumée.

La catastrophe escomptée par Mr. Big s'était donc partiellement produite. L'explosion provoquée par les masses d'eau volatilisées en tombant dans le foyer central, avait fait sauter une partie de l'écorce terrestre, précisément aux endroits où de nombreuses cheminées appelaient l'expansion des vapeurs.

Situé dans le voisinage immédiat des principales volées ouvertes aux eaux, plus exposé aux conséquences, à cause de la nature de son sol, le Japon avait cédé le premier et volé en éclats, ouvrant aux vapeurs et aux laves une vaste "bouche", qu'élargit leur effort.

Du même coup, il sava la terre. Par ce cratère géant, la fureur du foyer central pouvait s'épancher et s'apaiser.

Le Japon payait la rançon de la conquête.

En apprenant cela, Kasuga demeura atterré. Son patriotisme aveugle, son ambition insensée avaient donc abouti à ce résultat effroyable: la perte de son pays!

Mais un autre amour lui tenait au coeur. Ses ambitions antérieures, ses espoirs détruits, il lui restait ce souvenir de la réalisation duquel il avait tout risqué.

Il releva donc la tête et demanda froidement:

—Le Japon n'existe plus, mais je suis survivant. L'Amérique hérite de la totalité du monde océanique; mais le traité qu'elle a signé contenait une clause me concernant. La respectera-t-elle?

—L'Amérique paiera! répondit avec un calme intangible un personnage glabre, que ses vêtements civils, au milieu des uniformes, désignaient comme le représentant du pouvoir administratif.

C'était le délégué du Conseil des Trusts, l'homme qui avait tous pouvoirs pour faire de Kasuga l'époux de Suzanne de Glanèves.

—Bien! enregistrer la Japonaise en inclinant la tête. Je n'attendais pas moins de la loyauté commerciale de votre pays. Vous êtes prêt à m'unir avec Mlle de Glanèves par un lien légal?

—Quand vous le requerrerez.

—Que ce soit à l'instant même!

—All right!

Impossible, le délégué du Conseil des Trusts se tourna vers Suzanne.

—Monsieur, déclara-t-il, l'Amérique vous a promise à cet homme; il faut vous résigner à devenir sa femme.

—Je serai sa prisonnière, mais jamais sa compagne, protesta la fille du marquis Archibald en se redressant, frémissante d'indignation et de douleur. Vous avez fait le moi le prix d'un marché; mais vous n'avez pas le pouvoir de m'y faire consentir.

—L'Amérique se déshonore! cria à son tour Mrs. Sandy.

—L'Amérique agit loyalement en payant un créancier, riposta le délégué d'un air rogue.

—Elle sacrifie une malheureuse enfant.

—Elle fait appel à son patriotisme, mistress Sandy! Que Mlle de Glanèves se dévoue.

—On n'accepte point un dévouement imposé.

—La nation a, quelquefois, les droits d'un père et le devoir d'user de son autorité pour imposer sa volonté. Ce faisant, elle ne croit point travailler au malheur de cette jeune fille, car l'époux qu'elle lui destine sera grand dans le monde et le premier entre tous les citoyens.

—Il sera toujours, à nos yeux, le dernier des misérables! riposta Mrs.

Sandy avec une fougue que n'est point déçue Jim.

—Nous suivons d'antiques exemples, plaïda le délégué. Pour le salut d'Athènes, chaque année le roi Egée livrait au Minotaure les otages que désignait le sort.

—Mais Thésée, indigné, tua le monstre. Prenez garde de faire surgir un Thésée! clama la marquise, mais un mélange de saveurs riches — les tomates primées Heinz, les meilleures épices du monde et le vinaigre Heinz vieilli dans des fûts en bois. Servez-vous-en pour la cuisine — et mettez-en une bouteille sur la table ce soir!

—Le roi Agamemnon consentit à sacrifier sa propre fille.

Mais ce sacrifice révolta une déesse. Et Diane enleva la malheureuse Iphigénie, dont elle fit sa prêtresse.

—Les dieux intervinrent donc! ricana Kasuga, et qu'ils m'attachent la proie que me livre la loi américaine.

Ce disant, il saisit par les poignets la pauvre Suzanne qui poussa un cri de douleur et de révolte.

Impressionnés par le désespoir des trois femmes, les officiers présents à cette scène faisaient de visibles efforts pour contenir et garder l'attitude impassible que leur imposait la discipline.

Plus froid, le délégué avait mandé un scribe et lui faisait rédiger l'acte qui allait consacrer cette odieuse union.

—Au nom de gouvernement américain, compter à-t-il au million d'une silence que troublaient seuls les ses glots des femmes.

(à suivre)

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10 and empty cells for letters.

- 1-Durillon. — Absence d'un lieu, prouvée par la présence dans un autre.
2-Borne, limite. — Poinçon avec lequel les cordonniers percent le cuir.
3-Ville des Etats-Unis. — Qui n'est pas cuit.
4-Amas de parties qui font corps ensemble. — Termination de verbe, oblique ou quadrilatère.
5-Tellement. — Ancien bouclier oblong ou quadrilatère.
6-Carte à jouer. — Destinée.
7-Espace de terre entouré d'eau de tous côtés. — Anciennement seigneur.
8-Epave de résine aromatique. — Liquide transparent, insipide.
9-Interjection.
10-Note de la gamme. — Petits oiseaux des îles Canaries.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

Solved crossword puzzle grid with words: TARPAN, CAR, ER, E, AMI, M, PRIPOSTE, RISON, IRE, SODA, ANIS, TERCE, C, VIADUC, PAS, U, LATRIE, IR, COR, INN, LUNETTES, S.

Le Bridge-Contrat

Quest doit conserver sa Dame de pique, ainsi il doit se départir de sa garde au Roi de carreau. Le six de carreau du mort est joué et le jeu de l'As attrappe le Roi d'Ouest. Le Déclarant savait qu'Ouest détenait la Dame de pique et que le Roi de carreau se trouvait maintenant dégariné et qu'il tomberait sur le jeu de l'As.

Donneur: Sud. Nord-Sud vulnérables. ARS2, ARS3, AS4, ARDVA, RDV8, RDV9, RDV10, RDV11, RDV12, RDV13, RDV14, RDV15, RDV16, RDV17, RDV18, RDV19, RDV20, RDV21, RDV22, RDV23, RDV24, RDV25, RDV26, RDV27, RDV28, RDV29, RDV30, RDV31, RDV32, RDV33, RDV34, RDV35, RDV36, RDV37, RDV38, RDV39, RDV40, RDV41, RDV42, RDV43, RDV44, RDV45, RDV46, RDV47, RDV48, RDV49, RDV50, RDV51, RDV52, RDV53, RDV54, RDV55, RDV56, RDV57, RDV58, RDV59, RDV60, RDV61, RDV62, RDV63, RDV64, RDV65, RDV66, RDV67, RDV68, RDV69, RDV70, RDV71, RDV72, RDV73, RDV74, RDV75, RDV76, RDV77, RDV78, RDV79, RDV80, RDV81, RDV82, RDV83, RDV84, RDV85, RDV86, RDV87, RDV88, RDV89, RDV90, RDV91, RDV92, RDV93, RDV94, RDV95, RDV96, RDV97, RDV98, RDV99, RDV100.

CLAVIGRAPHES. Underwood, Royal, Remington, réguliers et portatifs. Vente d'écolement à des prix sans précédents — 500 Interwordes. N. MARTINEAU & FILS. 1019, RUE BLEURY.

Journée de prière pour la victoire dans le Québec le dimanche 9 février prochain

(Suite de la page 1) Excellences Nosseigneurs les Archevêques et Evêques inviteront Messieurs les Curés à unir les fidèles de leur paroisse dans cette même pensée et cette même prière.

Je ne doute pas que toutes les autres dénominations religieuses de cette province se joindront à la majorité des citoyens du Québec pour implorer l'aide du Ciel en cette heure grave. L'entretiens la ferme espoir que l'ampleur et l'unanimité de nos supplications nous obtiendront la miséricorde et la protection divines nécessaires pour échapper au pire sort qui ait jamais menacé un peuple croyant et libre.

Quant à la grande cérémonie qui se déroulera en l'église Notre-Dame le mois prochain, elle sera marquée par la messe "Tempore Belli" célébrée pontificalement. Comme on le sait, l'église réserve pour les temps de guerre cette messe aux magnifiques oraisons.

Par mandement de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec et de leurs Excellences Nosseigneurs les archevêques et évêques de la province de Québec prescrivant une messe votive solennelle pour la victoire, le dimanche de la Septuagésime, 9 février 1941.

Arrêté ministériel concernant la proclamation du neuf février 1941 comme jour de prière. L'honorable premier ministre, dans un mémoire en date du trois janvier (1941), expose ce qui suit: Considérant qu'une terrible menace plane toujours sur les pays britanniques et sur tout le monde chrétien et civilisé;

Proclamation. Considérant qu'une terrible menace plane toujours sur les pays britanniques et sur tout le monde chrétien et civilisé; Partageant d'autre part la confiance de notre Gracieux Souverain qu'avec l'aide de Dieu nous allons frayer notre voie vers la justice et vers la paix;

Proclamation. Considérant qu'une terrible menace plane toujours sur les pays britanniques et sur tout le monde chrétien et civilisé; Partageant d'autre part la confiance de notre Gracieux Souverain qu'avec l'aide de Dieu nous allons frayer notre voie vers la justice et vers la paix;

Funérailles de M. l'abbé Provost

Des milliers de fidèles ont rendu hommage au "curé des pauvres"

Hier, tous les fidèles de Lachine rendaient un dernier hommage au curé-fondateur du St-Sacrement, M. l'abbé J.-Emery Provost, surnommé "le curé des pauvres et des artistes", depuis trente ans qu'il exerce son ministère à Lachine.

La translation des restes a été présidée par Mgr J.-Conrad Chaudmont V.G., assisté de M. l'abbé J.-A. Gariépy comme diacre et de M. l'abbé Aimé Boileau, curé de St-Angeles de Lachine.

Deux services furent chantés, le premier à 8 h. par le R. Père E. Hébert, c.s.c., assisté de M. l'abbé Paul Drolet comme diacre et de M. l'abbé Jean Proteau comme sous-diacre, et le deuxième à 9 h. 30 par Mgr P.-L. Perrier, P.D., V.G. assisté de M. l'abbé Paul Drolet et de M. l'abbé Aimé Boileau.

Par mandement de Son Eminence et de leurs Excellences. (Signé) PAUL BERNIER, prêtre, C.S., chancelier de l'Archevêché de Québec.

Les prisonniers de guerre canadiens

La Croix Rouge leur enverra des milliers de colis remplis de nourriture

Toronto, 8. (P.C.) — La Société canadienne de la Croix-Rouge prépare chaque semaine environ cinq mille colis de nourriture pour les prisonniers de guerre canadiens et canadiennes en Allemagne.

Reprise de la messe de Noël à Saint-Louis-de-Gonzague

Dimanche prochain, les Chanteurs de Saint-Louis-de-Gonzague, sous la direction du Dr J.-A. Lamarre, maître de chapelle, répéteront, à la messe de 11 heures, le programme de Noël.

Officier pilote tué

Londres, 8. (P.C.) — L'officier pilote Philip-Howard Leckrone, âgé de 28 ans, a péri dans un accident d'aviation dimanche, mande le ministère de l'Air.

Embarras des Anglais avec leurs prisonniers

Difficile problème de loger et nourrir plus de 70.000 Italiens et Libyens

Le Caire, 8. (P.A.) — Aux quartiers généraux du général Sir Archibald P. Wavell, on est en train de résoudre le problème causé par la capture d'environ 70.000 prisonniers italiens dans la campagne du nord de l'Afrique.

Les soldats italiens blessés sont envoyés aux hôpitaux britanniques, et les Libyens aux hôpitaux égyptiens. Les Égyptiens montrent beaucoup de sympathie pour les Libyens, car ils professent la même religion qu'eux.

Amendements aux règlements des services nationaux. On assignera aux objecteurs de conscience un service non militaire

Ottawa, 8. (P.C.) — Le gouvernement tient compte des principes des objecteurs de conscience dans un amendement aux règlements des services nationaux de guerre qui leur assigne un service équivalent au service militaire.

L'agriculture en Ontario

Le gouvernement recrutera des hommes et des femmes pour le travail des champs

Toronto, 8. (P.C.) — Des hommes et des femmes de toutes les classes de la société seront recrutés cette année dans la province d'Ontario pour travailler sur les fermes.

Nouveaux marins

Londres, 8. (P.C.) — L'Amirauté annonce qu'elle entend augmenter les effectifs de la réserve navale, en acceptant des recrues pour 3 mois d'entraînement.

Nouveaux marins

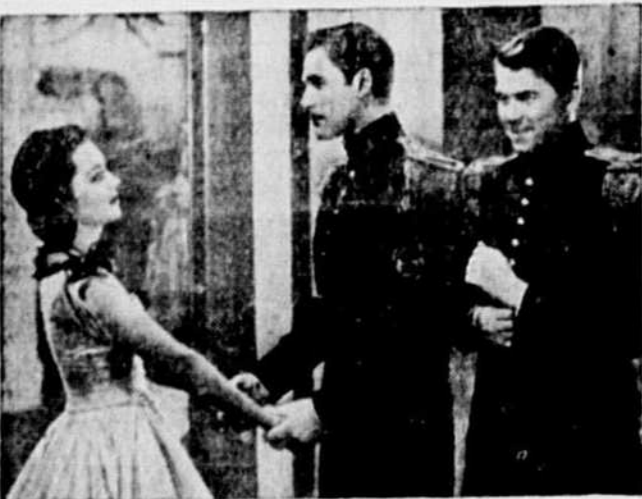
Moscou, 8. — Un groupe d'étrangers déclaré coupables du premier complet d'envolement connu en Russie à regard des statistiques au cours du mois de décembre, hier. Ils ont dévalisé la maison d'un ami après une tentative infructueuse d'enlever son enfant.

L'emploi diminue d'un dixième d'un pour cent, le premier décembre 1940

Ottawa, 8. (P.C.) — Les conditions de l'emploi au premier décembre 1940 étaient quelque peu différentes de celles du premier novembre, a annoncé, ce soir, l'Office de la statistique.

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre

Au Palace



Olivia de Havilland, Errol Flynn et Ronald Clegg dans une scène du grand film d'aventures "Santa Fe Trail". A l'affiche du Palace, demain.

L'horaire des spectacles

CAPITOL: "Love Thy Neighbor" 11 h. 15, 2 h. 45, 4 h. 45, 7 h. 25, 9 h. 55. "Charter Pilot" 9 h. 55, 12 h. 35, 2 h. 35, 6 h. 05, 8 h. 45. PRINCESS: "Seven Sinners" 10 h. 25, 1 h. 10, 4 h. 12, 7 h. 07, 9 h. 51. "Moonlight Melody" 11 h. 32, 2 h. 47, 5 h. 41, 8 h. 35. CINEMA DE PARIS: "La Brigade Sauvage" 11 h. 1, 1 h. 12, 5 h. 30, 8 h. 39, 7 h. 52, 10 h. 05. ST-DENIS: "Face au Destin" 12 h. 40, 3 h. 44, 6 h. 28, 9 h. 32. "Le Chasseur de chez Maxim's" 2 h. 15, 9 h. 25, 9 h. 55. LOEWS: "Bitter Sweet" 11 h. 24, 2 h. 02, 4 h. 40, 7 h. 18, 9 h. 56. PALACE: "Tin Pan Alley" 11 h. 25, 1 h. 55, 4 h. 20, 7 h. 05, 9 h. 45.

Aux Variétés



HENRI POITRAS vous fera rire dans le rôle de Silas de l'opérette "Naughty Marietta", qui sera présentée au Monument National, les 23, 24, 25 et 26 janvier prochains en soirée.

Au Cinéma de Paris

Lisette Lanvin a fait lentement mais sûrement sa marque au cinéma français. Cette sympathique artiste n'a jamais cherché à obtenir la grande vedette mais elle s'est appliquée à jouer le plus parfaitement possible le plus petit, le plus humble rôle. Naturellement cette belle conscience professionnelle a été récompensée puisqu'aujourd'hui elle est de la distribution de tous les grands films. Dans "La Brigade Sauvage", actuellement au Cinéma de Paris, durant plusieurs scènes capitales elle doit tenir tête à Charles Vanel, les spectateurs de cette belle œuvre dramatique verront comment Lisette Lanvin se tire avec honneur et élégance des situations les plus difficiles et combien son talent d'artiste rayonne. Le cas de Lisette Lanvin est un exemple. La persévérance et le travail lui ont donné la place qu'elle occupe. Aujourd'hui dans "La Brigade Sauvage" elle est aux côtés de Vera Korine, Roger Duchesne, Charles Vanel, Jean Gaillet et le prince Youka Troubetzkoy. Comment avoir meilleure compagnie!

A l'Impérial

Le cinéma Impérial présentera deux nouveaux films vendredi prochain: "The Mark of Zorro", avec Tyrone Power et Linda Darnell, et "Youth Will Be Served", mettant en vedette Jane Whiters. "The Mark of Zorro" est un film d'aventures extraordinaires présentées dans des décors somptueux, et qui débordent d'action. Zorro est un aventurier qui recherche les exploits difficiles. Il est le terror de tous ses ennemis, qu'il terrorise en les marquant d'un "Z" au front avec son épée. Mais Zorro n'est pas insensible à la faiblesse et, souvent, il se fera le défenseur des humbles. L'importante distribution comprend aussi Hail Rathbone, dans le rôle du rival de Zorro, Eugene Palette, Gale Sondergaard, J. Edward Bromberg, Montagu Love et Jane Beecher. Rouben Mamoulian a dirigé cette reprise d'un grand succès de Douglas Fairbanks.

ARCADÉ à la scène Antoinette Giroux, François Rozet JAQUE CATELAIN "ROMANCE" avec toute la troupe Réservez vos billets: FA. 1104

IMPERIAL Dernière fois Mickey Rooney, Judy Garland dans STRIKE UP THE BAND aussi "THE VILLAIN STILL PURSUED HER" 8 HRS. 10 25 34

Fridolinons 41 Semaine du 8 février BILLET EN VENTE SAMEDI PROCHAIN à 9 HRS. A.M. MONUMENT NATIONAL - Prix habituels La Croisade du Rire

Au St-Denis

Le film "Coups de Feu" qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis est un drame et n'a rien à voir avec la guerre en dépit de son titre. Il s'agit d'une nouvelle sentimentale et dramatique de l'écrivain russe Pouchkine qu'on a adaptée au cinéma pour en tirer un film remarquablement puissant.

"Coups de Feu" c'est le drame de l'amitié. Deux officiers d'armée, par la trahison de l'un d'eux à l'endroit d'une femme, deviendront ennemis et le duel sera la seule issue possible. Or le duel n'a pas lieu, l'un des adversaires refusant de tirer. L'officier ainsi insulté se réserve de reprendre sa revanche au jour qui lui plaira et dans des circonstances qui seront plus terribles encore. Il attendra que son adversaire aîné à son tour pour alors lui demander compte de sa conduite passée. Cette fois, le duel aura lieu mais là encore l'écrivain a ménagé un dénouement tout à fait inattendu.

Ce beau film est fort bien défendu par quatre artistes de premier plan: Mireille Balin, Aimé Clariond, Raymond Rouleau et Ginette Leclerc. L'action se passe en Autriche, avant la guerre et cela nous vaut de beaux costumes militaires, des décors somptueux et une atmosphère tout à fait spéciale.

Le second film à l'affiche sera "Place de la Concorde", avec Albert Préjean, une jolie nouvelle vedette Dolly Mollinger, l'amusant et si personnel René Lefebvre, le comique Armand Bernard et son inimitable compère Raymond Cordy.

"ROMANCE" AU THEATRE ARCADE

Depuis samedi dernier, la belle et émouvante pièce en 3 actes de Robert Sheldon, adaptée à la scène française par Robert de Fiers et Francis de Croisset, "Romance" remporte un brillant succès sur la scène du théâtre Arcade où elle gardera l'affiche jusqu'à demain soir. Le lendemain, en soirée, la pièce sera jouée au théâtre Corona de St-Hyacinthe.

"Romance" est une pièce d'un caractère différent de celles que nous avons vu cette saison, c'est une œuvre toute de fraîcheur et de sensibilité et ainsi que l'a si bien dit la critique montréalaise, cette pièce est pour Antoinette Giroux et François Rozet une belle date car ils ont su donner des personnages de la danseuse italienne Cavallini et du pasteur protestant Tom Armstrong, une interprétation plus que parfaite qui restera longtemps comme leur plus beau succès à la scène.

Autour de ces deux artistes, pivot de la pièce, nous retrouvons la belle et sobre figure de Pierre Durand, qui comme à l'ordinaire sait donner à son rôle toute la fougue nécessaire. Les autres rôles sont tenus avec talent par Jaque Catelein, Jeanne Demons, Jean-Jaques Kingsley, Pierrette Alarie, Nini Durand toujours aussi gracieuse, Maggy Belly, Edouard Monnet et Camille Ducharme.

La pièce est jouée dans des décors d'opéra qui sont très jolis et d'une belle sobriété. Il ne reste que deux jours pour voir à l'Arcade "Romance" mais il reste encore d'excellents billets pour ces quatre dernières représentations. On est prié de les réserver en appelant à FA. 1104.

Au Tic Toc lundi



Les jumeaux Burns, avec Evelyn Price. Ils forment un trio de danseurs exceptionnellement brillant qui figurera dès lundi prochain dans le nouveau spectacle du Tic Toc.

Au Capitol

Le populaire chef d'orchestre américain Artie Shaw joue un rôle important dans le film "Second Chorus", que le cinéma Capitol présentera demain. Il y a un air, Artie Shaw promet une retraite temporaire. Il annonce une certaine musique de danse qui obtient un grand succès alors. Il est sorti de sa retraite, ayant mis sur pied un orchestre imposant. Son but est d'encourager les jeunes compositeurs, qui peuvent avoir quelque chose de nouveau à faire entendre. Les jeunes talents sont nombreux, se plait-il à dire, et plusieurs musiciens peuvent composer des œuvres populaires.

"Second Chorus" présente dans les premiers rôles deux acteurs de talent: Fred Astaire et Paulette Goddard. Fred Astaire réussit dans ce film un véritable tour de force. Shaw lui passe le bâton de chef d'orchestre, mais le danseur préfère diriger en dansant.

Au Palace

Errol Flynn trouve encore un rôle d'amoureux romantique dans le film d'aventures qui sera présenté au cinéma Palace vendredi prochain. Olivia de Havilland sera l'amoureuse toute belle et tendre. Cet amour très noble naît sous un ciel bien orageux. Le scénario raconte les événements qui ont marqué, au dernier siècle, la colonisation de l'Etat du Texas et les étranges aventures qui se sont déroulées sur la route de Santa Fe. Cette histoire a le tragique d'une véritable guerre civile, et, en effet,

Au Princess

"Tugboat Annie Sails Again", qui sera à l'affiche du cinéma Princess demain, présente Marjorie Rameau dans le rôle-titre. Jane Wyman, Ronald Reagan et Alan Hale incarnent d'autres personnages créés par Norman Reilly Raine. Capitaine Annie se trouve encore une fois en difficultés. Ces clients refusent de renouveler leurs contrats parce qu'ils craignent qu'une femme ne puisse pas mener un navire à bon port. La partie semble perdue, surtout depuis que le capitaine Bullwinkle s'en mêle et prend tous les moyens pour éloigner une concurrente dangereuse. Annie ne se décourage pas pour si peu. Elle luttera contre tout et tous, jusqu'à ce qu'elle ait réussi à prouver qu'elle est compétente.

Lewis Steller, qui a dirigé "Flight Angels" et "It All Came True", a réalisé ce film.

Au Loew's

La comédie musicale "Bitter Sweet" gardera l'affiche une deuxième semaine au cinéma Loew's. Jeanette MacDonald et Nelson Eddy tiennent les premiers rôles de ce film en couleurs naturelles. Noel Coward est l'auteur de l'opérette qui triompha à la scène, il y a quelque temps. L'action se passe à Londres et à Vienne, dans les dernières années du dernier siècle. Les deux vedettes interprètent onze chansons composées par Noel Coward, dont "I'll See You Again", "The Call of Life", "What is Love", "Our Little Cafe", "Serenade in Vienna" et plusieurs autres.

La distribution comprend aussi George Sanders, Ian Hunter, Felix Brasseur, Edward Ashley, Lynne Carter et Janet Beecher. W. S. Van Dyke II, à qui l'on doit "Naughty Marietta", "Rose Marie", "Sweethearts", a dirigé "Bitter Sweet".

Au Princess

Le technicien des ateliers des Variétés Lyriques ont déjà commencé la construction des splendides décors que l'on verra sur la scène lorsque la direction présentera les 23, 24, 25 et 26 janvier prochains en soirée, la comédie musicale "Naughty Marietta" musique de Victor Herbert, avec Caro Lamoureux, Adrien Lachance, Cécile Vandette, Henri Poitras, Noël de Tilly, Lionel Daunais, Olivette Thibault, Robert Dupuy, et autres.

Au premier acte, la scène représente une grande place publique (la Place d'Armes à la Nouvelle-Orléans, vers 1780). On aperçoit, au fond une digue et tout le long de cette digue, une allée somptueuse bordée de chaque côté de grands arbres. On entrevoit le Mississippi à travers ces arbres. Sur la digue on voit passer des gens de nationalité différente. A l'extrême gauche de la scène, une rue en arcade où l'on voit des boutiques et des maisons de l'époque. Au lever du rideau, c'est l'aurore. Une lumière monte derrière la ligne de l'horizon et vient dans la brume matinale baigner ce décor. On voit de quelques prodiges d'ingéniosité les techniciens des ateliers des Variétés Lyriques devront faire pour réaliser la mise en scène de Charles Goulet. La direction ne néglige rien pour le décor, les costumes, l'éclairage. A droite, c'est la grande porte de la cathédrale Saint-Louis. Tout en haut de la scène se trouve une fontaine en forme d'urne. Tout cela sera réalisé pour "Naughty Marietta".

La mise en scène de "NAUGHTY MARIETTA"

Cette fois encore, ces décors peints par l'artiste Alfred Faniel, évoqueront la Nouvelle-Orléans de 1780 et l'on est sûr d'y retrouver l'atmosphère dans les plus infimes détails. N'oublions pas aussi que Milton Sherman dirige encore l'orchestre, au grand plaisir des danseurs.

Les plaques 1941 sont disponibles

On a reçu les formules que doivent remplir les automobilistes

M. Jules Lareau, percepteur du revenu provincial dans le district de Montréal, a déclaré au représentant du Canada, hier après-midi, au cours d'une courte entrevue, que l'on dispose depuis avant-hier des formules que les propriétaires d'automobiles doivent remplir pour obtenir les plaques matricules.

Les nouvelles plaques d'automobiles 1941 de la province de Québec ont des chiffres blancs sur fond vert, soit l'inverse de celles d'Ontario. Les personnes qui ont récemment acheté des voitures de modèle 1941 ont obtenu des plaques 1940. Elles peuvent maintenant échanger ces plaques pour des nouvelles.

Les automobilistes ont jusqu'au 1er mars pour se procurer les plaques 1941. Ils peuvent se les procurer au bureau du gouvernement provincial, à l'édifice du square Dominion, ou au nouveau palais de Justice. Les clubs d'automobilistes procurent également des plaques à leurs membres.

Les élections à St-Joseph de Sorel

Maires et conseillers élus par acclamation pour le village et la paroisse

Sorel, 8. (Du correspondant du Canada). — Il y avait, ce matin, à St-Joseph de Sorel, mise en candidature aux charges de maire et de conseiller. Dans le village, MM. Honorius Pélouquin, maire, et Téléphore Aussant, Colbert Ducharme et Raoul Cournoyer, conseillers, sortaient de charge. M. Téléphore Aussant fut élu maire par acclamation, et MM. Colbert Ducharme, Raoul Cournoyer et Jos. Rondeau furent élus conseillers, tous par acclamation.

Dans la paroisse, MM. Maxime Pélouquin, maire, et Francis Pélouquin, Arthur Bonin et Narcisse Joly, conseillers, sortaient de charge. M. Elzéar Cournoyer devient maire et MM. Antonio Dumas, Pierre Cournoyer, fils de Joseph, et Narcisse Joly deviennent conseillers. Ils ont tous été élus par acclamation.

Les élections à St-Joseph de Sorel

Maires et conseillers élus par acclamation pour le village et la paroisse

Sorel, 8. (Du correspondant du Canada). — Il y avait, ce matin, à St-Joseph de Sorel, mise en candidature aux charges de maire et de conseiller. Dans le village, MM. Honorius Pélouquin, maire, et Téléphore Aussant, Colbert Ducharme et Raoul Cournoyer, conseillers, sortaient de charge. M. Téléphore Aussant fut élu maire par acclamation, et MM. Colbert Ducharme, Raoul Cournoyer et Jos. Rondeau furent élus conseillers, tous par acclamation.

Dans la paroisse, MM. Maxime Pélouquin, maire, et Francis Pélouquin, Arthur Bonin et Narcisse Joly, conseillers, sortaient de charge. M. Elzéar Cournoyer devient maire et MM. Antonio Dumas, Pierre Cournoyer, fils de Joseph, et Narcisse Joly deviennent conseillers. Ils ont tous été élus par acclamation.

Les élections à St-Joseph de Sorel

Maires et conseillers élus par acclamation pour le village et la paroisse

Maire de St-Etienne



M. MICHEL LEFEBVRE, préfet du comté de Beauharnois, a été réélu maire, par acclamation et pour une troisième fois, maire de la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois. M. Ernest Fortier a été réélu conseiller. Deux nouveaux conseillers ont également été élus par acclamation, MM. Etienne Amyot et Emile Hébert.

Le départ des nouvelles recrues, vendredi

Vendredi, un nouveau groupe de recrues ira apprendre les notions premières de l'art de la guerre. Le Canadien National transportera un bon nombre vers les différents camps d'entraînement de la province. Ains, plusieurs quitteront la gare Bonaventure, vendredi matin, à 7 h. 45, en direction de Sorel. De cette même gare, un autre contingent se dirigera vers le camp de St-Hyacinthe, à 8 h. a.m. A 8 h. 50, un troisième groupe partira pour Valleyfield. Les recrues de l'Abitibi entreront en gare Moreau, rue Sainte-Catherine est, à 8 h. 15 a.m. et se dirigeront immédiatement à Bonaventure pour monter dans le train de 9 h. 20 en route pour Farnham. Ceux qui seront en retard pour utiliser ce dernier train prendront celui qui laisse la gare Bonaventure à 4 h. 30 p.m.

On rapporte que les recrues qui fréquenteront le camp militaire de Farnham utiliseront leurs loisirs à faire du ski sur le mont Shefford, centre populaire de ce sport dans les Cantons de l'Est.

Mme Alfred Marci mourut des suites d'un accident

Trois-Rivières, 8. (Du correspondant du Canada). — M. le docteur Adolphe Tétrault, coroner, a présidé cet après-midi une enquête sur la mort de Mme Alfred Marci, de la Pointe-du-Lac, décédée des suites d'un accident d'automobiles survenu le 3 novembre dernier.

Le juré a rendu un verdict de mort accidentelle, exonérant le chauffeur de l'automobile, M. J. Perreault, du Cap-de-la-Madeleine.

Les témoignages ont révélé que Mme Marci fut frappé par l'automobile de M. Perreault au moment où elle passait dans la rue en compagnie de son mari et de Mme J.-B. Lefebvre, tous de la Pointe-du-Lac. La défunte était âgée de 73 ans.

Hommage de sir Edward Beatty à la mémoire de Powell

Sir Edward Beatty, président du Conseil Général Canadien de l'Association des Boy Scouts, a rendu l'hommage suivant à la mémoire de lord Baden Powell dont les journaux viennent d'annoncer la mort.

"La mort de Lord Baden Powell, même si elle n'était pas inattendue, vu son grand âge et l'état précaire de sa santé, n'en est pas moins une perte qui sera sentie dans le monde civilisé.

"Peu d'individus, de notre temps, ne se sont intéressés plus activement à la formation de la jeunesse. Il travailla pas dans un champ d'action qui continuait des traditions déjà établies, mais il se lança plutôt dans un domaine qui lui était propre.

"Soldat distingué, qui servit sur plusieurs champs de bataille, le colonel Baden Powell, titre qu'il portait autrefois, comprit, à la suite de la guerre en Sud-Afrique, la nécessité de veiller avec plus de soin sur les qualités morales et physiques de la jeunesse, et c'est pour cette raison qu'il fonda le scoutisme, qui devait non pas faire des soldats, mais bien des jeunes citoyens actifs et en bonne santé.

"Le scoutisme est un véritable monument à la mémoire de ce grand homme et, dans tout le monde civilisé, femmes et hommes auront une pensée, malgré les temps bouleversés que nous traversons, pour le fondateur de l'organisation des Boy Scouts.

"Sa vie devrait être pour nous un exemple qui nous incite à faire notre devoir."

Des services funèbres seront chantés à travers le Canada, dimanche, le 12 janvier ou dimanche, le 19 janvier, suivant les dates choisies par les quartiers-généraux des Services de l'Empire.

Les voyages du mois de novembre à Air-Canada

Air-Canada a transporté 4,750 passagers en novembre, disait hier M. D.-B. Colyer, vice-président de cette compagnie. En octobre, le nombre des voyageurs s'était chiffré à 6,659; la diminution de la circulation en novembre est attribuable à la mauvaise température, particulièrement dans l'est du pays, où un bon nombre de voyages furent contremandés à cause de fortes chutes de neige.

Au cours de ce même mois, 90,575 livres de courrier prirent la voie des airs, relativement à 94,164 livres en octobre; la principale raison de cette baisse est que novembre est un mois plus court qu'octobre. On note une légère hausse dans ce genre de transport à Toronto, Montréal et Winnipeg. Un plus grand nombre de marchandises qu'en octobre furent cependant transportées par avion en novembre, soit 10,387 livres.

Trois-Rivières, 8. (Du correspondant du Canada). — Le conseil d'administration de la compagnie de cepté de verser aux employés de cette cité qui devront faire leur entraînement militaire le montant de leur salaire moins la solde qui sera versée au camp.

JEUDI, 9 JANVIER

Table with 4 columns listing radio programs and stations: CBF, CBM, CKAC, CFCF, CHLP. Includes program names like 'Le quart d'heure de...', 'Le Mark of Zorro', 'The Happy Jack', etc.

L'ADRESSE ADOPTÉE À QUÉBEC SANS DÉBAT

(Suite de la page 1)

pas abattre les atouts de notre jeu. Il est temps que l'autonomie de la province de Québec soit reconnue par les dirigeants de la province. (Longs appl. à droite). Quant au rapport Sirois, il contient les vues de toutes les provinces, sauf celles de la province de Québec, pour la raison bien simple que lorsque la commission Sirois est venue ici pour la première fois, celui qui dirigeait le gouvernement de cette province à cette époque (M. Duplessis) s'est abstenu. Nous irons donc à Ottawa pour exposer les vues de la province de Québec et sans faiblesse nous ferons notre devoir.

Une longue ovation a souligné le discours de l'hon. M. Godbout.

L'hon. M. Duplessis a voulu répliquer tout de suite au premier ministre mais M. Jacques Dumoulin (Montmorency) s'est levé avant le chef de l'opposition et a proposé l'ajournement du débat. Visiblement désappointé, M. Duplessis a réclamé le vote sur la motion Dumoulin, qui a été adoptée par 62 contre 13.

Le premier ministre ayant proposé l'ajournement de la Chambre au 28 janvier, pour pouvoir se rendre à la conférence d'Ottawa avec ses collègues, le chef de l'opposition a réclamé le vote même sur la motion d'ajournement, qui a été adoptée par 59 contre 13.

Débats de M. Fernand Choquette

M. Fernand Choquette (Montmagny), qui a proposé l'Adresse, a fait ses débuts à la Chambre aujourd'hui. Même pour un habitué des tribunes populaires et du prétoire comme le député de Montmagny, un maiden speech au parlement est une épreuve.

M. Choquette est sorti avec succès. Il a été très bien. Sa voix est forte et sympathique; son attitude est d'un vif intérêt parlementaire. Il a été très applaudi (le premier ministre qui l'a écouté avec une attention très soutenue, donnant le signal des applaudissements) et chaleureusement félicité par tous ses collègues.

L'hon. juge P.-A. Choquette, le père du député de Montmagny, assistait aux débuts de son fils à l'entrée dans la présidence, et son panache blanc donnait une note émouvante à l'événement.

M. E.-C. Law (Pontiac) a secondé l'Adresse dans un fort joli discours. Parfait gentilhomme, il a fait des compliments au premier ministre et au chef de l'opposition, souhaitant à ce dernier de rester longtemps au siège qu'il occupe. On ne pouvait être plus aimable pour un adversaire.

La séance de la Chambre

L'hon. Bernard Bissonnette, président, ouvre la séance à 3 heures précises.

Plusieurs pétitions sont présentées.

L'HON. M. GODBOUT. — J'ai l'honneur de proposer que le délai pour la présentation des pétitions soit prolongé du 17 au 30 janvier.

L'HON. M. DUPLESSIS. — Quelle sera la durée de l'ajournement pour la séance d'Ottawa?

L'HON. M. GODBOUT. — Si cela est nécessaire, nous prolongerons le délai.

Adopté.

Le débat sur l'Adresse

A 3 heures 15, le président Bissonnette donne la parole à M. Fernand Choquette pour la prise en considération de l'Adresse.

M. F. CHOQUETTE. — M. l'Orateur, en me levant pour proposer l'Adresse d'usage en réponse au discours de Son Excellence de lieutenant-gouverneur, je désire exprimer au gouvernement de la province mes remerciements bien sincères pour l'honneur qu'il fait au comté de Montmagny, en me confiant la tâche, agréable mais périlleuse, qui m'incombe en ce moment.

Permettez-moi d'abord, M. le président, de vous exprimer toute la satisfaction que j'éprouve en vous voyant cette année au fauteuil présidentiel.

Ces déplorables tous la disparition des honorables Carrell, Daniel et Scott, ce dernier mort au service de son pays, et celle de notre estimé collègue, le député de St-Jean (le Dr Bouchillier). Tous citoyens honorables et distingués, ils ont servi leur province et leur pays avec dévouement et patriotisme.

Parmi les événements heureux, signalons avec le discours du Trône, l'arrivée de notre nouveau gouverneur-général, Son Excellence le comte d'Arthure, et de sa noble compagne, la princesse Alice.

En félicitant l'honorable juge Louis Houde de son élévation à la présidence du Tribunal des Jeunes délinquants, je suis convaincu d'avoir l'appui de son successeur le nouveau député de Mégantic. Notre nouveau collègue (M. T. Labbé) est le bienvenu dans cette Chambre. La victoire personnelle que se sont concitoyens de Theford Mines ont bien voulu lui sans doute attribuable à ce que le libéralisme a laissé de bon chez lui malgré ses engagements temporaires.

Mais, puisque j'ai fait allusion à une élection, je m'en voudrais de ne pas signaler l'entrée triomphale en cette Chambre du nouveau député de Terrebonne et secrétaire provincial l'hon. Hector Perrier. (Longs appl.)

Je félicite de sa victoire ainsi que de son entrée dans le Cabinet. Le verdict de Terrebonne est un des événements les plus significatifs en faveur de la politique du gouvernement.

Le cardinal et la guerre

Pour ce qui concerne la guerre, je ne veux citer qu'une voix autorisée et honorée dans tout le Canada, celle du Primate de l'Eglise canadienne (S. E. le cardinal Villeneuve): «L'heure n'est plus de nous défendre si nous devons ou non entrer en guerre. Nous y sommes engagés, et sous la menace de l'ennemi le plus irréductible. L'intégrité, même la survie de l'Empire, ne sont plus en jeu, mais bien l'existence de nos traditions religieuses, de notre civilisation française, et de ce qui aura fait jusqu'ici notre fierté nationale et notre gloire.»

Les Grecs nous font revivre les lendements et les gloires de l'antiquité.

Les victoires remportées en Grèce, en Albanie, en Egypte et en Libye par les Grecs, les Britanniques, les Australiens et les Français Libres ont de nature à justifier notre confiance et nos attitudes.

L'appui matériel de la grande République américaine, la réélection du

président Roosevelt, l'appui moral de sa grande autorité et sa récente déclaration que les pouvoirs de l'axe ne gagneront pas la guerre, fortifient nos espérances dans la victoire ultime de nos armes, victoire qui libérera la France et les peuples qui gémissent dans les chaînes nazies.

Signalons que l'effort de guerre du Canada se poursuit dans l'unité la plus parfaite, et que les chefs de la nation en particulier, le T. H. Premier ministre, M. King et le T. H. Ernest Lapointe, doivent être fiers de cette merveilleuse solidarité qu'ils ont réussi à créer grâce à leur politique de tolérance, de patriotisme et de sens pratique. (Appl.)

Le député de Montmagny traite ensuite des différents points du discours du Trône: L'agriculture, la colonisation, les terres et forêts, la voirie, les mines, les pêcheries, le travail, l'administration de la justice, les finances, l'instruction publique, l'enseignement du français et de l'anglais; la Santé Publique, etc. Enfin, il a félicité le gouvernement d'avoir promis de terminer l'université de Montréal et il a parlé du rapport Sirois.

M. CHOQUETTE. — S'il est juste et raisonnable de souhaiter une entente entre les provinces et le fédéral sur des questions d'ordre purement administratif, je n'hésite pas à dire d'autre part que je rejeterai toute proposition de nature à compromettre directement ou indirectement notre autonomie provinciale.

L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est une pièce de législation. Il n'est pas un contrat, mais il est la conséquence d'un contrat, contrat entre le Bas-Canada d'une part et le Haut-Canada et deux des provinces maritimes d'autre part, par lequel notre province s'est vu attribuer la somme de pouvoirs qu'elle jouissait essentielle à son développement ethnique et économique. Jamais nous ne consentirons à l'amoindrissement de ces pouvoirs.

Champion de l'autonomie provinciale

Le parti libéral d'ailleurs a toujours été le champion de l'autonomie provinciale, non pas seulement en paroles, mais en actes, et je crois que l'opposition rendra cette justice à l'ancien premier ministre qu'elle a si violemment combattu, l'honorable Alexandre Taschereau, qu'il a été l'un des plus solides défenseurs de nos droits constitutionnels. (Appl.)

Dieu merci, le parti libéral dirige encore les destinées de notre province, et en cette année 1941, je ne connais pas d'homme mieux qualifié pour prendre en main la défense de nos mêmes droits que le premier ministre actuel de la province de Québec. (Appl.)

Par son discours de Toronto, le premier ministre a prouvé qu'il était capable de soutenir une cause. Sa courtoisie donne à sa parole une autorité et une force combinées plus irrésistibles que tous les défis, toutes les provocations et toutes les bravades.

Nous sommes fiers de lui, et c'est en toute confiance que nous lui remettons notre cause.

Après avoir vu le gouvernement à l'œuvre, après avoir étudié son programme législatif dans le discours du Trône, je suis heureux de fournir à cette Chambre l'occasion de lui exprimer un témoignage de confiance en proposant l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du Trône.

L'union de tous les cœurs et de toutes les bonnes volontés s'impose comme une nécessité urgente.

Unissons-nous autour de nos chefs civils et religieux et demandons à la Providence d'éclairer nos délibérations.

Tout ensemble, travaillons à résoudre les graves problèmes qui nous confrontent, afin qu'une fois la paix rétablie par la victoire de nos armes, nous possédions continuer à vivre heureux, unis, libres et prospères sur cette terre bénie du Canada. (Longs appl.)

M. E. C. Law

M. E. C. LAW (Pontiac, secondateur de l'Adresse). — M. le président, je suis heureux de féliciter l'hon. député de Montmagny (M. Choquette) de son magnifique discours. Permettez-moi de vous présenter mes hommages et mes meilleurs vœux, M. le président.

La législature est en deuil. Nous avons perdu un de nos estimés collègues, le député de St-Jean, et trois membres de la Chambre Haute. La mort de l'hon. Gordon Scott est une lourde perte pour la province et la Dominion.

Je félicite l'hon. premier ministre de son bon gouvernement. Son honnêteté et sa sincérité sont reconnues dans tout le pays. On le salue comme «le plus beau type de Canadien».

(Appl.) Son discours de Toronto a eu du retentissement partout et la réception qui lui a été faite dans la province d'Ontario est un gage d'unité nationale.

Je me réjouis de l'amélioration des finances de la cité de Montréal.

On a parlé de la conférence d'Ottawa. Le premier ministre et les collègues qui l'accompagneront ont la confiance absolue de la province. (Appl.)

Après un compliment au chef de l'opposition, le député de Pontiac exprime sa satisfaction du grand discours du président Roosevelt. Il termine en remerciant le gouvernement d'avoir construit la route de Mont-Laurier—Senneterre et espère que le comté de Pontiac sera relié à cette belle route.

M. LAW: C'est avec plaisir que je seconde la motion de l'hon. député de Montmagny pour qu'une adresse soit envoyée au lieutenant-gouverneur le remerciant du discours du Trône qu'il a prononcé au nom du Gouvernement. (Appl.)

LE PRÉSIDENT BISSONNETTE: Cette motion sera-t-elle adoptée?

L'HON. M. GODBOUT: Vu l'adoption de l'Adresse, je propose que les membres des comités permanents ne se réunissent pas demain mais le 29 janvier pour élire leurs présidents.

L'HON. M. DUPLESSIS: Il y a sur le feuillet une motion que j'ai présentée pour faire ordonner la production de la correspondance échangée entre le fédéral et les provinces relativement au rapport Sirois et à la conférence d'Ottawa. Je demande qu'elle soit appelée immédiatement.

L'HON. M. GODBOUT: La mo-

tion que je viens de faire n'a d'autre but que de fixer au 29 la réunion des membres du comité. Elle doit être prise en considération tout de suite.

Adopté.

Le premier duel

L'hon. M. Godbout (indiquant au président l'item du feuillet qu'il veut faire mettre en discussion): Item 2e.

C'est la motion Duplessis au sujet du rapport Sirois et la conférence d'Ottawa.

L'HON. M. DUPLESSIS. — J'ai fait cette motion parce qu'un problème important se pose pour notre province à la suite du rapport Sirois. Nous voulons éviter toute discussion politique à ce sujet. Le rapport est un travail de deux ans. Il y a contradiction entre les prémisses et les conclusions. Les commissaires posent comme principe: «Nous ne voulons pas toucher à l'engagement solennel des Pères de la Confédération, notre mandat ne nous le permet pas». Et ils concluent: «Les auteurs du pacte de la Confédération n'ont pu tenir compte de l'influence paralysante du passé».

L'œuvre que l'on veut détruire en pleine guerre a été conçue en temps de paix. Le pacte de la Confédération est un contrat qui ne peut être modifié sans l'approbation de toutes les parties contractantes.

La province de Québec a droit de faire ses lois, de percevoir les impôts directs, le fédéral se réservant les impôts indirects. Ottawa a créé, lors de la dernière guerre, un impôt sur le revenu, — taxe directe, — en disant qu'après la guerre cette taxe serait rendue aux provinces.

La province de Québec a droit de contracter tous les emprunts qu'elle veut sans l'approbation d'Ottawa. L'autonomie, c'est être maître chez soi, sans tutelle. Sir Wilfrid Laurier disait que la législature fédérale ne doit exercer aucun contrôle sur la législature provinciale.

Honorable Mercier et Sir Lomer Gouin étaient du même avis.

Il y a à Ottawa, chez les rouges et les bleus, une tendance à l'assimilation. En 1867, l'union législative a été discutée. Il a été question d'avoir un seul parlement au Canada. Mais l'idée a été mise de côté.

Qu'est-ce qu'on veut faire aujourd'hui? On veut sauver de l'argent. La province de Québec n'endurera pas de chaînes. Je dirai à ceux qui veulent changer la constitution: «Vous ne crucifiez pas la province de Québec, même sur une croix d'or».

On nous dira: «Nous sommes en guerre». Mais Sir Lomer Gouin n'a pas craint, en 1918, de revendiquer les droits de notre province en disant: «Je n'ai pas peur de l'isolement de ma province».

En matière d'agriculture, d'éducation, j'aime mieux être dirigé par ce parlement de Québec, où nous sommes en majorité, que par le parlement d'Ottawa, où nous sommes en minorité.

Le rapport Sirois suggère qu'Ottawa prenne 40 pour cent des revenus des provinces en payant en échange les dépenses du chômage. On a même l'audace de dire: «Les provinces n'emprunteront qu'en monnaie canadienne», ce qui veut dire que nous ne pourrions plus emprunter aux Etats-Unis et en Angleterre. Le ministre de la Voirie a fait d'or en douter.

L'HON. M. BOUCHARD: J'en doute certainement.

L'HON. M. DUPLESSIS: On veut nous fermer les marchés étrangers de l'Amérique. Pourquoi? Pour nous mettre à la merci d'Ottawa. C'est la Banque du Canada qui contrôle tout.

L'HON. M. BOUCHARD: Je voudrais que le chef de l'opposition nous prouve que les provinces ne pourraient plus emprunter sans la permission du fédéral.

L'HON. M. DUPLESSIS. — Le rapport dit: «Désormais, les provinces et les municipalités ne pourraient plus emprunter qu'en monnaie canadienne».

L'HON. M. BOUCHARD. — Cela ne veut pas dire que les provinces ne pourraient plus emprunter sans l'approbation d'Ottawa.

L'HON. M. DUPLESSIS. — Les banquiers et les étrangers ne consentiront jamais à être payés en monnaie canadienne. Le rapport Sirois devrait être mis de côté par la province de Québec parce qu'il nous enlève notre autonomie. Il est temps que la province de Québec dise à Ottawa qu'elle veut garder ses droits. Si le gouvernement parle ainsi à Ottawa, il peut compter sur l'appui de l'opposition. Coopération et collaboration dans des mesures justes, très bien. Coopération dans la centralisation, sous jumelle de l'assimilation, jamais. (Appl. à gauche.)

Réponse du premier ministre

L'HON. M. GODBOUT. (applaudissements quand le premier ministre se lève). — M. l'Orateur, en me levant pour dire quelques mots, je n'ai pas l'intention de suivre le chef de l'opposition sur tout le terrain qu'il a parcouru. Mon honorable ami (M. Duplessis) a dû avoir l'impression, en parlant, d'enfoncer des portes largement ouvertes. (Rires et appl.)

La province de Québec a besoin de son autonomie. C'est le devoir de ses gouvernants de lui garder jalousement ses privilèges et ses droits. Le gouvernement actuel ne faillira pas à son devoir. (Appl.)

Le chef de l'opposition a dit: «Il est temps que l'autonomie de la province de Québec soit revendiquée». Oui, M. l'Orateur, il est temps que l'autonomie de notre province soit revendiquée par les dirigeants de la province de Québec. (Nouveaux appl.)

Il est temps parce que, pendant qu'on empiait sur les droits de la province de Québec, le gouvernement qui nous a précédés laissait faire.

Le gouvernement fédéral, dirigé par M. Bennett, a empiété sur les droits des provinces par des lois centralisatrices. Le gouvernement fédéral actuel a soumis ces empiètements au Conseil privé et ce sont les autres provinces qui sont allées réclamer devant ce haut tribunal les droits de notre province. Il est temps, par conséquent, que nous allions nous-mêmes à Ottawa pour assurer le respect de nos droits.

Pas une arène de boxe

Nous voulons que la paix et la concorde régnent dans la Confédération canadienne. Nous devons donc nous rendre à Ottawa, non pas les poings fermés comme si nous nous dirigeons vers une arène de boxe, mais les bras ouverts, prêts à nous entendre mais décidés à réclamer,

sans faiblesse, le respect de nos droits.

Notre devoir comme minorité française, c'est d'aller à Ottawa dans un bon esprit. La discrétion est une vertu et le chef de l'opposition ne nous fera pas abattre les atouts de notre jeu.

Quand il était premier ministre, si le chef de l'opposition avait fait, devant la Commission Sirois, le discours qu'il vient de nous faire, on aurait pu le prendre comme l'opinion de la province de Québec, peut-être.

Toutes les provinces se sont présentées devant la commission Sirois. Seule la province de Québec s'est abstenue.

Le rapport Sirois est l'exposé des vues de toutes les provinces, sauf celles de la province de Québec, pour la raison bien simple que celui qui dirigeait le gouvernement de la province de Québec à cette époque s'est abstenu de les exposer.

Dans l'esprit que je viens de décrire à ce propos, nous irons à Ottawa pour exposer les vues de la province de Québec et, je le répète, sans faiblesse, nous ferons notre devoir. (Appl.)

M. JACQUES DUMOULIN (Montmorency). — M. l'Orateur, j'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat.

L'HON. M. DUPLESSIS. — Je m'oppose à cette motion pour ajourner le débat et je demande le vote.

La motion de M. Dumoulin, mise aux voix, est adoptée par 62 contre 13.

L'hon. Hector Perrier est très applaudi par la droite lorsqu'il se lève pour enregistrer son premier vote. La gauche fait une petite manifestation à M. Tancrède Labbé.

L'HON. J. A. MATHEWSON. — J'ai l'honneur de proposer, secondé par l'hon. M. Groulx, que le 28 janvier prochain la Chambre se forme en comité des voies et moyens et en comité plénier pour voter les subsides à Sa Majesté.

L'HON. M. DUPLESSIS. — Quand le trésorier fera-t-il son discours du budget?

L'HON. M. MATHEWSON. — Très prochainement, dès que je serai prêt.

L'HON. M. DUPLESSIS. — On dit que le trésorier travaille 17 heures par jour, pour taxer nos citoyens.

L'HON. M. MATHEWSON. (souriant). — Il faut payer vos dettes. (Rires et appl.)

Les hon. MM. Godbout, Rochette et Bouchard déposent sur le bureau de la Chambre les rapports des ministères de l'agriculture, des mines et de la voirie.

L'HON. LEON CASGRAIN (parlant au chef de l'opposition). — Ça va aussi vite que sous l'ancien régime.

Un dernier incident

L'HON. M. GODBOUT. — M. l'Orateur, j'ai l'honneur de proposer que la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi, le 28 janvier.

L'HON. M. DUPLESSIS. — Je ne comprends pas. Le gouvernement veut une session courte. Nous avons fait une discussion bien courte sur l'Adresse et nous sommes prêts à procéder avec plusieurs motions. Le gouvernement n'est pas prêt. Le premier ministre a convoqué la session sachant qu'il aurait une conférence à Ottawa. Pourquoi ne pas procéder?

L'HON. M. GODBOUT. — Le chef de l'opposition a dit que la discussion sur l'Adresse avait été très courte. En effet, il n'a formulé aucune critique contre l'administration dans le débat sur l'Adresse. Je le remercie de ce témoignage de confiance qu'il nous a donné. Nous avons convoqué la législature pour faire connaître le programme des travaux parlementaires. L'Adresse a été votée. A la demande du chef de l'opposition, nous avons appelé sa motion parce qu'il voulait faire connaître ses vues sur le rapport Sirois. Il nous les a fait connaître et je crois qu'il est maintenant dans l'ordre d'ajourner la Chambre pour que nous nous préparions pour la conférence d'Ottawa.

La motion d'ajournement, mise aux voix, est adoptée par 59 contre 13.

A 5 h. 30, la Chambre s'ajourne au 28 janvier.

Le Conseil législatif adopte l'adresse et s'ajourne au 5 février

(Suite de la page 1)

question du chômage, pour une grande part. D'autre part, le gouvernement de la province de Québec se trouverait à céder au Dominion les revenus qu'il s'élèverait comme suit, d'après un prospectus du dernier emprunt provincial de 1940: impôt sur les corporations, \$12,211,000; impôt sur les successions, \$12,211,000; subsides antérieurs, \$2,592,000. Il faudrait aussi ajouter à cela environ 5 à 6 millions pour la taxe de revenu personnel, ce qui fait, en chiffres ronds, une somme d'environ 32 millions de dollars.

— Je considère, avec les membres de la commission Sirois, que le chevauchement des impôts et la concurrence qui existe entre les gouvernements des provinces et celui du Dominion au sujet de la perception de certains impôts sont intolérables. Je considère également que les échelles établies pour l'impôt sur les successions devraient être les mêmes dans toutes les provinces. Mais, je crois que tout cela pourrait se faire par voie d'entente entre le Dominion et les provinces. Pas besoin d'amendement à la constitution pour cela. Ce serait une question d'entente, qui pourrait prendre fin par l'une ou l'autre des parties. Il me semble que l'on pourrait s'entendre sur ces deux questions dans tous les cas.

— La province de Québec bénéficierait — elle finalement par le plan suggéré de la commission Sirois? Il est bien difficile de l'affirmer, surtout si l'on considère que les impôts qu'elle céderait sont susceptibles de devenir très considérables. La province de Québec cesserait-elle absolument d'être maîtresse de ses destinées? C'est un point d'interrogation de très grande importance. La province de Québec doit être heureuse de collaborer avec le gouvernement fédéral en participant à la prochaine conférence interprovinciale, mais les ministres qui y assisteront devront voir cependant à sauvegarder l'autonomie provinciale, tout en manifestant un sentiment canadien indispensable au maintien et au progrès de la Confédération.

L'hon. M. du Tremblay termine en exprimant sa foi en la victoire des Alliés.

L'hon. M. DUPLESSIS. — On dit que le trésorier travaille 17 heures par jour, pour taxer nos citoyens.

L'HON. M. MATHEWSON. (souriant). — Il faut payer vos dettes. (Rires et appl.)

Les hon. MM. Godbout, Rochette et Bouchard déposent sur le bureau de la Chambre les rapports des ministères de l'agriculture, des mines et de la voirie.

L'HON. LEON CASGRAIN (parlant au chef de l'opposition). — Ça va aussi vite que sous l'ancien régime.

Un dernier incident

L'HON. M. GODBOUT. — M. l'Orateur, j'ai l'honneur de proposer que la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi, le 28 janvier.

L'HON. M. DUPLESSIS. — Je ne comprends pas. Le gouvernement veut une session courte. Nous avons fait une discussion bien courte sur l'Adresse et nous sommes prêts à procéder avec plusieurs motions. Le gouvernement n'est pas prêt. Le premier ministre a convoqué la session sachant qu'il aurait une conférence à Ottawa. Pourquoi ne pas procéder?

L'HON. M. GODBOUT. — Le chef de l'opposition a dit que la discussion sur l'Adresse avait été très courte. En effet, il n'a formulé aucune critique contre l'administration dans le débat sur l'Adresse. Je le remercie de ce témoignage de confiance qu'il nous a donné. Nous avons convoqué la législature pour faire connaître le programme des travaux parlementaires. L'Adresse a été votée. A la demande du chef de l'opposition, nous avons appelé sa motion parce qu'il voulait faire connaître ses vues sur le rapport Sirois. Il nous les a fait connaître et je crois qu'il est maintenant dans l'ordre d'ajourner la Chambre pour que nous nous préparions pour la conférence d'Ottawa.

La motion d'ajournement, mise aux voix, est adoptée par 59 contre 13.

A 5 h. 30, la Chambre s'ajourne au 28 janvier.

Le Conseil législatif adopte l'adresse et s'ajourne au 5 février

(Suite de la page 1)

Le conseil législatif a adopté l'adresse et s'ajourne au 5 février. Les citoyens de Londres se laissent bombarder nuit après nuit. Ils refusent de se rendre et, grâce à eux, l'Empire Britannique demeure intact. Mais songeons-nous vraiment assez, honorables messieurs, à ce qu'il adviendrait, si jamais l'Angleterre était obligée de céder devant l'Allemagne? Que vaudrait la province de Québec? Cette pensée ne suffit-elle pas à nous rappeler que toutes nos énergies, toutes nos activités doivent être dirigées vers l'effort de guerre? Que notre session soit brève! Que les paroles inutiles soient éliminées de nos débats, afin que nous concitoyens, que nous venons ici servir, comprenent que nous n'avons pas une heure, pas une seconde à perdre, ni eux, ni nous. Je sais que l'honorable "leader" de l'Opposition et ses collègues, partageront sur ce point mon sentiment. Je puis leur assurer que, de notre côté, nous nous appliquerons à éviter toute perte de temps, toute discussion superflue.

Chaque citoyen de Québec s'enorgueillit de l'attitude prise par la province, et par ses administrateurs, dans cette guerre. Nos volontaires nous font honneur. Encore dernièrement, nous entendons les échos de l'approbation générale qu'on nous a reçue, en Ontario, les nobles paroles de l'hon. premier ministre, alors qu'il définit fièrement l'esprit qui nous anime dans le conflit qui met en danger toute notre civilisation, toutes nos libertés.

Le conseil exécutif de cette province a accepté l'invitation qui lui a été faite de prendre part à une conférence inter-provinciale à Ottawa, pour étudier la possibilité d'établir une collaboration plus étroite entre les provinces et le gouvernement fédéral.

Un distingué professeur de droit constitutionnel de Québec, M. le notaire Sirois, a présidé une commission qui a soumis un rapport renfermant une documentation considérable et d'importantes suggestions. Ce rapport a été rédigé, après une longue enquête, avec l'aide de sommités de toutes les provinces du Dominion. Les conclusions auxquelles la commission en est venue méritent une sérieuse considération. Le discours du Trône a précisé les principes qui guideraient les membres du gouvernement dans la discussion, à Ottawa, des problèmes qui se posent.

Je dois signaler aussi la détermination qu'apportent le premier ministre et ses collègues des différents ministères à s'attaquer à toutes les questions vitales, en un temps où l'administration de la province réclame des mesures aussi énergiques que bien mérites.

Comme je l'ai déjà dit, je suis sûr que cette année, étant donné les circonstances, nous nous appliquerons encore davantage à travailler dans un esprit de collaboration et de bonne entente.

Nous resterons ainsi fidèles à la règle que pratiquaient les trois honorables collègues dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

J'ai l'honneur de proposer, appuyé par l'honorable M. Chapais, que par respect pour la mémoire de ces trois honorables collègues, la Chambre s'ajourne maintenant.

Le Conseil législatif s'est ajourné au 5 février.

Rien de changé en Bulgarie

(Suite de la page 1)

J'ai vu une demande que l'Allemagne lui avait présentée d'accorder un droit de passage aux troupes nazies en territoire bulgare et qu'il a confiance que la Russie soviétique aidera la Bulgarie à résister à Hitler.

Il est vraisemblable de croire que Philov a dit à ses collègues et au roi Boris ce qu'il avait appris à Vienne, c'est-à-dire que le régime allemand entend faire jouer aux Bulgares dans ses projets.

On continue, entretiens, à Sofia de se désintéresser des gens qui proclament que les troupes du Reich, massées en Roumanie et qui y sont sans cesse renforcées, peuvent entrer en Bulgarie. Les Bulgares sont d'avis que ni le temps ni les Russes ne sont favorables à une telle entreprise.

Malgré tout ce qu'on dit d'alarmant, la Bulgarie ne s'en fait pas. Elle est une bonne amie de la Russie. Elle a des relations économiques très étroites avec le Reich. Elle sait qu'un pacte de non-agression allie Berlin à Moscou.

Des foules de jeunes gens en âge de servir se promènent presque continuellement dans les rues de Sofia, un fait qui indique bien que les Bulgares ne s'inquiètent pas.

Voici quelques autres nouvelles des Balkans qui ne manquent pas d'intérêt:

1.—Le président de la Turquie, M. Ismet Inönü, visiterait inconnu les troupes turques qui sont massées le long des frontières de la Bulgarie et de la Grèce;

2.—Le service des trains et toutes les communications téléphoniques entre la Turquie et la Bulgarie ont été suspendus. On croit que cela est dû au fait qu'il y aurait eu inondations du côté bulgare de la frontière;

3.—On rapporte de Hongrie qu'un train de munitions allemand se dirigeant vers la Roumanie a explosé, après une collision. Une grande partie de la ville hongroise de Berettyo Ujfalva a été détruite. La voie ferrée a été mise hors d'état de servir et l'on mettra probablement des semaines à la réparer;

4.—La Yougoslavie a annoncé qu'elle réduira d'une façon radicale son service de trains de voyageurs pour la durée de l'hiver, à partir du 15 janvier;

5.—Le gouvernement hongrois a menacé les correspondants de presse, et les lettres personnelles qu'il leur a fait tenir, de les traduire devant des cours martiales s'ils exprimaient à l'étranger "par télégramme, par téléphone, par lettre ou par tout autre moyen des nouvelles militaires ou de nature militaire".

La guerre de Grèce

(Suite de la page 1)

ains succès, un porte-parole du gouvernement a déclaré, ce soir: «En fait, il y a eu certaines opérations locales et sans grande importance dans le secteur de Pogradetz où l'ennemi a tenté de capturer de nos unités d'avant-garde. Il a été décimé et il a dû prendre la fuite sans pouvoir ramasser ses morts».

Le principal hôpital de Salonique qui était rempli de blessés italiens a été bombardé, cet après-midi, par l'aviation du Duce. Il n'y a pas eu de dommages ou de victimes.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Hamer et Bercovici devront subir un autre procès

Manufacturiers accusés d'avoir volé 235,000 verges de coton

Melvin Lionel Hamer et Charles Bercovici, accusés d'avoir, entre le 28 février 1938 et le 17 mai 1939, volé pour 235,000 de coton à tabliers, robes, etc., à la défunte compagnie Mel Ber Manufacturing, devant le juge Édouard Archambault; mais Me Fabio Monet, C.R., avocat de la poursuite, demanda un ajournement parce qu'un témoin important était absent de la ville. Ces 235,000 verges de coton avaient été vendues aux inculpés, via la Mel Ber (pas Bel Mer typ), par les compagnies Dominion Textile et Canadian Cottons Limited.

IL FAUT PLAIDER LA PRESCRIPTION

La loi des salaires raisonnables établit une prescription de six mois pour les réclamations de salaire des employés contre leurs patrons. Cependant, le défendeur doit plaider la prescription, autrement il devra payer.

Avis Légaux

AVIS DE DEMANDE EN DIVORCE
AVIS est par les présentes donné que PAUL LUCAS, des cités et districts de Montréal, dans la Province de Québec, au cours de la présente ou de la prochaine session, un bill en divorce de son épouse, EUGENIE JERZYSKI, des cités et districts de Montréal, dans la Province de Québec, pour adultère et débaucherie.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de BERNARD CHAPUT ET LIONEL LAVIGNE, faisant affaires ensemble sous le nom de "CHAPUT & LAVIGNE" (Marchandises sèches, 4319 rue Wellington, Québec.
AVIS est par les présentes donné que Bernard Chaput et Lionel Lavigne "Chaput & Lavigne" de Montréal, ont fait session de faillite le 7ème jour de Janvier 1941 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ème jour de Janvier 1941, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice, Montréal.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS
Geoffroy & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Aimé Geoffroy, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Gauthier, c.r.
Paul-S. Major, LL.B.
112, rue Saint-Jacques
TÉL. HARBOUR 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffroy

BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS ET PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

JACQUES PATENAUDE
AVOCAT
183 est, rue Notre-Dame - L.A. 9653
Suite 18

GEORGES F. REID
AVOCAT
Edifice Versailles,
60 ouest, rue St-Jacques - Montréal

JEAN HETU
AVOCAT
BY St-Jacques Ouest

Cour Supérieure

Division de Pratique le 8 janvier 1941

PRESIDENT: L'honorable Juge Décaré.
Les jugements suivants furent rendus:
Abie Shapiro contre Louis Cusson; jugement relatif au délit.
L. P. Lasserre contre F. R. Kearns et Stan Wood et autre, tiers-saisi; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.
Damo Juliette, Relais contre Elmer Roy et Candian; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.
Jacques Héroux contre Héritiers de défunte Annie McDonald; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.
Damo Juliette, Relais contre Elmer Roy et Candian; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.
Damo Juliette, Relais contre Elmer Roy et Candian; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant, etc.

Le patron qui donne un avis de renvoi doit exprimer nettement sa volonté

La loi n'a assujéti l'avis de congé d'un employé par son patron à aucune forme particulière. Le délai de l'avis préalable au renvoi d'un employé ou pour mettre fin à un contrat dont le délai est indéterminé, doit toujours être fondé sur le mode de paiement du salarié.

Le juge Guérin cite le prévenu à l'examen volontaire

Chef Feta, 48 ans, Turc accusé d'avoir assassiné Paul Majeau, 41 ans, le soir du 20 décembre, à l'ancienne "Joseph's Rooming House", 902, rue Clarke, a été cité à l'examen volontaire, hier, par le juge C.-E. Guérin. L'enquête judiciaire du prévenu avait commencé le 30 décembre, lorsque Me Gérard Fautoux, C.R., avocat du ministère public, fit entendre Émile Ethier, soldat dans le 22e régiment. Ce témoin relata la tragédie. Feta serait arrivé chez le locager ivre. Il se serait fatigué de ce tapage, se serait levé et aurait donné un coup de poing à l'œil gauche de Feta. Celui-ci aurait alors saisi un long couteau de boucherie pour frapper sa victime dans la région du cœur. Majeau expira quelques minutes plus tard sur le parquet de ce dortoir de quatre sous pour chômeurs.

Mademoiselle Flu parmi 29 lorettes devant le tribunal

Les agents de Me Marcel Gaboury opèrent 68 arrestations en fin de semaine
Une histoire sans parole, en 29 tableaux, a occupé hier le juge en chef Gustave Perrault, à l'audience des comparutions. Il y a eu en tout huit "projections", avec Alice, Marcel et Roger; Hélène, Laurette et Cyril Simium; Jeanne, Pauline, Flo et Flu (sans bulbe); Baby, Lily, Jeannine et Laniel; Clémentine et Robert; Jeanne et Yvette (des essences); puis Simone, Violette (pas de pannes), Marcelle et Marie.

Vol avec coups et langue française

Est-ce le Chinois Chin Lee ou le dictionnaire qui a le plus souffert?
Ce pauvre Larousse dort parfois frémir dans sa tombe lorsque ses "esprits" lui soumettent les procès-verbaux des arrestations faites à Ville-Marie. Pas plus tard qu'hier Arthur Tremblay, 936 boulevard St-Laurent, et Georges Desbois, 1642, rue Bourbonnière, passaient devant le juge en chef Gustave Perrault, pour répondre à une plainte de vol sur la personne, et avec violence. Ils auraient attaqué un brave Chinois, le soldat d'une somme de \$60. La victime, Chin (Up) Lee, 169 est, rue Vitruve, est encore à l'hôpital. Le procès a été fixé au 14 janvier.

APPEL REFUSE AU CLUB LIBERTÉ DE VERDUN
"L'injonction intermédiaire n'est rien de plus qu'une condition relative à la procédure et en tout points laissée à la discrétion du juge de première instance", a déclaré, l'honorable J. Lévesque, de la Cour d'Appel, en refusant au Club Liberté de Verdun, la permission d'en appeler d'un jugement de l'honorable J. Décaré, de la Cour de pratique. Ce dernier avait accordé au procureur.

ENCORE LA RICHSTONE
La Richstone Bakery, 4218 boulevard Saint-Laurent, accusée d'avoir transmis de faux renseignements au comité conjoint de l'industrie de la boulangerie, était traduite hier devant le juge en chef Gustave Perrault et se défendait de son innocence. Le tribunal fixa son procès au 15 janvier. Me Roger Brossard, C.R., représentait la poursuite. La prévenue avait sciemment et délibérément faussé les heures supplémentaires de trois de ses employés: Walter August, Steve Zatheni et Mike Bokoski, entre le 6 et le 11 octobre 1940.

Feta subira un procès pour le meurtre de Majeau

Le juge Guérin cite le prévenu à l'examen volontaire

Chef Feta, 48 ans, Turc accusé d'avoir assassiné Paul Majeau, 41 ans, le soir du 20 décembre, à l'ancienne "Joseph's Rooming House", 902, rue Clarke, a été cité à l'examen volontaire, hier, par le juge C.-E. Guérin. L'enquête judiciaire du prévenu avait commencé le 30 décembre, lorsque Me Gérard Fautoux, C.R., avocat du ministère public, fit entendre Émile Ethier, soldat dans le 22e régiment. Ce témoin relata la tragédie. Feta serait arrivé chez le locager ivre. Il se serait fatigué de ce tapage, se serait levé et aurait donné un coup de poing à l'œil gauche de Feta. Celui-ci aurait alors saisi un long couteau de boucherie pour frapper sa victime dans la région du cœur. Majeau expira quelques minutes plus tard sur le parquet de ce dortoir de quatre sous pour chômeurs.

Les arrivages de légumes et de fruits à Montréal

Arrivages: Pommes 10; bananes 7; pampelousses 5; raisins 5; citrons 4; oranges 30; poires 1; tomates 14; fruits agrumes mélangés 3; céleri 12; laitue 8; pommes de terre 37; légumes mélangés 4; autres légumes 5. Total: 146 wagons.
Pommes: N.-E., Spy, No 1 \$4.50 le baril, domestiques \$4; Coopers Market, Wellington et Stark, No 1 \$4 le baril, dom. \$3.50; Baldwin No 1 \$4.25 le baril, que.; McIntosh, No 1 \$2.25 le boisseau ou cagot, \$5.25-\$6 le baril No 1; Ont., Spy No 1 \$5.25-\$6 le baril, domest. \$4.50-\$5; Fameuse, No 1 \$4.50-\$4.75 le baril, dom.; C.-B., McIntosh, très belles, \$2.25 la caisse, belles \$2; \$2.10; Newtown, très belles \$2.25-\$2.50; Jonathan, belles, \$1.75.
Bananes: Stocks des Antilles, \$5-\$5.50 le qt.
Atocas: Stocks du Qué., cartons \$2.50; de l'P.-E., et de N.-E., \$3.50 la caisse; du Mass., \$5.25-\$5.50 la caisse.
Raisins: Stocks de Californie, \$2.25-\$2.75 le qt.
Pampelousses: Stocks de Floride, \$3.25-\$3.75 le qt.; du Texas "Pink" \$3.75; de la Jamaïque, \$2.50 le cagot. \$3.75; de Californie, \$3.75-\$4.25 le cagot.
Oranges: Stocks de Calif., \$3.50-\$4.25; de Flo., cagot régulier, \$3; caisse "bruce", \$2.75.
Poires: Stocks de Wash. et de C.-B., Anjou, \$3; d'Oregon et C.-B., Winter Nellis, \$2.40-\$2.50 la caisse.
Tomates: Stocks de Anti, meilleure qualité, \$1.75-\$2.25 le qt; qualité plus pauvre, \$0.95-\$1.50; du Mexique, \$3.25-\$3.50 le qt.
Betteraves: Stocks locaux, sac 50 lb., 60-75c; du Texas, demi-cagot, \$3-\$3.25.
Choux: Stocks du Qué., 90c-\$1.25 le baril; importés, demi-cagot, \$2.75-\$3.
Carottes: Stocks locaux, sac 50 lb., 30-35c; du Texas, demi-cagot, \$3-\$3.25.
Céleri: Stocks de l'Ont., \$3.25-\$4.50 le cagot; de Calif., et de Flo., \$4.25-\$4.75 le cagot.
Laitue: Iceberg de l'Arizona, cagot, \$3-\$3.25.
Pannais: Stocks locaux, 90c le boisseau; quelques-uns \$1.
Oignons: Stocks locaux, jaunes, sac 50 lb., No 1, 80-90c; rouges, 65-75c; Ont., jaunes, sac 50 lb., No 1, 85c-\$1; rouges, 95c-\$1.25; type espagnol, sac 50 lb., No 1, \$1.25-\$1.75.
Pommes de terre: Stocks du Qué., blanches, sac 75 lb., No 1 60-65c; No 2, 40-45c; N.-B., Mountain, sac 75 lb., No 1 65-70c; I.-P.-E., Mountain, No 1, sac 75 lb., 70-75c.
Epinards: Stocks importés, \$1.10-\$1.15 le boisseau.
Navets: Stocks du Qué., sac 50 lb., non lavés, 35-40c; Ont., cirés, en général 80c; N.-B., stocks cirés, 90c-\$1 le cagot.

Dividendes déclarés

Coniags Mines, Ltd., 12-1-2 cents par action, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 20 janvier.
Hollinger Cons. Gold Mines, 1% par action, payable le 28 janvier aux actionnaires inscrits le 14 janvier.

Tournée d'inspection satisfaisante

Londres, 8. — Le vice-maréchal de l'air L.-F. Bredner, de l'aviation royale canadienne, vient de terminer une tournée d'inspection. Il déclare le commandement britannique très content de nos aviateurs australiens et canadiens formés au Canada, sous le régime du plan d'instruction du Commonwealth. Lui-même juge l'instruction excellente.

LES PANNEAUX SONT DES MEUBLES

M. A. Desroches, 2266, rue Saint-Germain, entrepreneur qui construisit le fameux cabaret "Luxor", rue Mont-Royal, près de la rue Papineau, était acquitté hier par le juge J.-C. Langlois de l'accusation d'avoir employé le menuisier A. Clouthier, sans que ce dernier possédât la carte de compétence obligatoire. Me Paul Massé, avocat de la défense prouva au tribunal que Clouthier était non pas un menuisier, mais un ébéniste. En posant de nombreux panneaux aux murs de la salle de danse il exerçait son métier. Le juge Langlois lui donna raison en décrétant que le posage de panneaux est de l'ébénisterie et que la carte de compétence du menuisier n'est pas nécessaire pour exécuter ce travail.

A QUOI BON MENTIR ?

Fernand Clermont de l'Abord-à-Plouffe, coupable d'avoir donné un faux nom au registraire lors de l'inscription nationale du mois d'août 1939, était condamné à une peine de prison de trois mois, hier par le juge Édouard Archambault. Clermont a déjà eu maille à partir avec la police et il doit sous peu subir son procès pour le vol d'un cheval.

Agent d'assurances traduit en Cour

Trois-Rivières, 8. (Du correspondant du "Canada"). — Une plainte d'un genre nouveau devant les cours trifluviennes vient d'être déposée au nom du surintendant des assurances de la province de Québec par Me Hormidas Gariépy.
Cette plainte affirme que le prévenu, un agent d'assurances détenant un permis d'agir comme tel de la part du surintendant des assurances, aurait incité en mai 1940 le Dr Lucien Lupien, de Louiseville, à abandonner une police d'assurance qu'il détenait dans la compagnie North American Life pour une autre de la Prudential Life Insurance Company of America.
Cette plainte fut portée en vertu du chapitre 243, art. 136, des statuts réformés de la province de Québec. Le prévenu a protesté de son innocence et la cause a été remise par le juge Léon Lajoie, au 16 janvier prochain.

Fin de l'enquête sur l'Abitibi P.

Toronto, 8. — La commission royale constituée pour étudier la situation de l'Abitibi Power & Paper a terminé son enquête publique. Quelques instants avant midi, M. G. T. Clarkson, syndic et gérant de la compagnie intertemporal M. A. G. Slaght, C.R., a dit qu'il avait reçu le message par la commission. Appelé à son tour, M. Clarkson a dit qu'il avait été chargé d'informer la commission que si la Sun Life venait d'un bon oeil un compromis entre les obligataires et les actionnaires, elle n'entretenait aucune opinion différente de celles de M. Symington, président du comité de sauvegarde des obligataires, et qu'elle restait dévouée au comité.

Fin de l'enquête sur l'Abitibi P.

Toronto, 8. — La commission royale constituée pour étudier la situation de l'Abitibi Power & Paper a terminé son enquête publique. Quelques instants avant midi, M. G. T. Clarkson, syndic et gérant de la compagnie intertemporal M. A. G. Slaght, C.R., a dit qu'il avait reçu le message par la commission. Appelé à son tour, M. Clarkson a dit qu'il avait été chargé d'informer la commission que si la Sun Life venait d'un bon oeil un compromis entre les obligataires et les actionnaires, elle n'entretenait aucune opinion différente de celles de M. Symington, président du comité de sauvegarde des obligataires, et qu'elle restait dévouée au comité.

VENTES TITRES

TITRES	Haut	Bas	CLOT.
285 Abitibi P.	70	67 1/2	68 1/2
600 Acme Oil	5 1/2	5 1/4	5 1/2
100 Anglo Hur	2 1/2	2 1/4	2 1/2
2000 Bank of Montreal	22 1/2	22 1/4	22 1/2
10000 Base Met	9 1/2	9 1/4	9 1/2
11500 Bear Exp	11 1/2	11 1/4	11 1/2
1000 Beatty	7 1/2	7 1/4	7 1/2
43 Bell Tel	10 1/2	10 1/4	10 1/2
4100 Bidgood	16 1/2	16 1/4	16 1/2
1000 Brazillan	7 1/2	7 1/4	7 1/2
30 B A Oil	17 1/2	17 1/4	17 1/2
12500 Broulan	95	92 1/2	95
1600 Brown Oil	5 1/2	5 1/4	5 1/2
5000 Buff Ank	33 1/2	33	33 1/2
700 Cal Edm	14 1/2	14 1/4	14 1/2
3 Can Bread A	100	97 1/2	100
120 Can Bread B	6 1/2	6 1/4	6 1/2
25 Can Malt	3 1/2	3 1/4	3 1/2
4 Can Perm	13 1/2	13 1/4	13 1/2
4 Can S S P	2 1/2	2 1/4	2 1/2
30 Cdn Brew P	2 1/2	2 1/4	2 1/2
100 Cdn Brew	2 1/2	2 1/4	2 1/2
40 Cdn P Res	20 1/2	20 1/4	20 1/2
98 C P Wire	5 1/2	5 1/4	5 1/2
100 Castle Tr	55	52 1/2	55
100 Cent Pat	130	127 1/2	130
2000 Chesville	140	137 1/2	140
1000 Cochenour	99	97 1/2	99
225 Cockshutt	54 1/2	54	54 1/2
1000 Comiags	155	152 1/2	155
600 Coniagium	132	129 1/2	132
4 Cons Gas	142	139 1/2	142
16500 Cons Aircraft	100	97 1/2	100
1100 Davies	16	15 1/2	16
5000 Deane	24	23 1/2	24
150 Dom Bank	235	232 1/2	235
325 Dom Steel B	245	242 1/2	245
245 Dom Steel C	245	242 1/2	245
25 Dom Wool P	7 1/2	7 1/4	7 1/2
18000 Duquesne	15 1/2	15 1/4	15 1/2
11200 East M	25 1/2	25 1/4	25 1/2
100 Eldorado	49	47 1/2	49
500 Extension Oil	16 1/2	16 1/4	16 1/2
2000 Eriandale	15	14 1/2	15
3000 Franconer	49	47 1/2	49
5 Gat Pow	9 1/2	9 1/4	9 1/2
500 Gilles	4	3 1/2	4
1000 Goldie	15 1/2	15 1/4	15 1/2
2500 Gold Eagle	10	9 1/2	10
1500 Goodrate	1 1/2	1 1/4	1 1/2
35 Goodyear	2 1/2	2 1/4	2 1/2
25 Goodyear P	2 1/2	2 1/4	2 1/2
100 Gunnar	38	37 1/2	38
400 Harker	8 1/2	8 1/4	8 1/2
11200 Halcrow	165	162 1/2	165
6600 Harker	8 1/2	8 1/4	8 1/2
2 Hilde	8 1/2	8 1/4	8 1/2
165 Hollinger	13	12 1/2	13
2725 Home Oil	245	242 1/2	245
6 Honey Dew	29	28 1/2	29
500 Howey	29	28 1/2	29
45 Hud Bay Min.	26 1/2	26 1/4	26 1/2
100 Imp Bank	20 1/2	20 1/4	20 1/2
275 Imp Mill	2 1/2	2 1/4	2 1/2
200 Imp Tot	13 1/2	13 1/4	13 1/2
200 Int Met In A	9 1/2	9 1/4	9 1/2
40 Int Milling P	2 1/2	2 1/4	2 1/2
200 Int Nick	55 1/2	55 1/4	55 1/2
145 Int Pete	14 1/2	14 1/4	14 1/2
300 Jack Walite	21	20 1/2	21
217 Jellico	2 1/2	2 1/4	2 1/2
200 J M Con	1	3/4	1
8410 Ker Add	380	375 1/2	380
1000 Kirk P	105	102 1/2	105
12810 Kirk L	105	102 1/2	105
10 Lake Shore	19 1/2	19 1/4	19 1/2
3500 Lapa Cad	70 1/2	69 1/2	70 1/2
400 L Secord	37	36 1/2	37
100 Letch	37	36 1/2	37
8 Little L	20 1/2	20 1/4	20 1/2
25 Little L	24 1/2	24 1/4	24 1/2
1200 Macassa	410	405 1/2	410
300 MacLeod	22 1/2	22 1/4	22 1/2
200 Madien	59	58 1/2	59
1000 Macartie	112	110 1/2	112
5500 Man & E	4	3 1/2	4
75 M L Gard P	7 1/2	7 1/4	7 1/2
100 Mile L	11 1/2	11 1/4	11 1/2
352 Maple Mill P	4 1/2	4 1/4	4 1/2
105 Massey H	30	29 1/2	30
15 Massey H P	30	29 1/2	30
25 McMillan	5 1/2	5 1/4	5 1/2
8000 McVittie	7 1/2	7 1/4	7 1/2
1250 McWatters	23	22 1/2	23
1500 Min Corp	82	80 1/2	82
500 Modern Cent	16	15 1/2	16
9 Moore	47	46 1/2	47
10 Nat Steel Car	38	37 1/2	38
1700 Naybor	29 1/2	29 1/4	29 1/2
207 Noranda	57 1/2	57 1/4	57 1/2
20 Nor Cdn	40	39 1/2	40
250 O'Brien	17 1/2	17 1/4	17 1/2
1500 Omega	15 1/2	15 1/4	15 1/2
50 Omega	15 1/2	15 1/4	15 1/2
1000 Ont Loan	105 1/2	105 1/4	105 1/2
4025 Ramov	150	148 1/2	150
88 Partanen	2	1 1/2	2
700 Paymaster	24	23 1/2	24
50 Perron	165	162 1/2	165
450 Pioneer	69	67 1/2	69
100 Pioneer	220	217 1/2	220
15 Porto Rico P	95 1/2	95 1/4	95 1/2
400 Powell	19 1/2	19 1/4	19 1/2
200 Premier	9 1/2	9 1/4	9 1/2
235 Press Met	9 1/2	9 1/4	9 1/2
2170 Preston	325	322 1/2	325
1000 Roche	21	20 1/2	21
100 Royalite	21	20 1/2	21
1000 St Anth	9 1/2	9 1/4	9 1/2
1250 San Ant	24	23 1/2	24
2500 Shaw	40	39 1/2	40
1050 Sherritt	50	49 1/2	50
400 Sigma	57 1/2	57 1/4	57 1/2
275 Sibley D P	9 1/2	9 1/4	9 1/2
1500 Sully	5 1/2	5 1/4	5 1/2
1650 Sisco	55	54 1/2	55
2500 Sladen M	41	40 1/2	41
8000 Sully	14	13 1/2	14
1000 Stand Fav P	3 1/2	3 1/4	3 1/2
5 Stedman	25	24 1/2	25
1000 Steel of Can	125	122 1/2	125
3000 Straw L	4 1/2	4 1/4	4 1/2
100 Sud Cent	5	4 1/2	5
1000 Tack H	285	282 1/2	285
40 Texas	160	157 1/2	160

Nouveau-Brunswick rapporte un surplus

Il a été de \$538,143 pour l'année terminée le 31 octobre dernier
Fredericton, 8. (P.C.) — Le rapport financier annuel du Nouveau-Brunswick révèle un surplus de \$538,143 pour l'exercice financier terminé le 31 octobre dernier. C'est le plus fort surplus jamais rapporté par cette province.
Le plus haut surplus rapporté date avait été celui de \$198,209 en 1928.
Le rapport révèle aussi une réduction de \$335,212 de la dette nette de la province. C'est la première diminution appréciable de la dette rapportée depuis 1929. La dette globale de la province est maintenant de \$

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', 'Dern.', and 'Année-1940' for various stocks like Algoma Steel, Asbestos, and B.C. Power.

Cours fournis par JONES, HEWARD & CO.

Table of Montreal stock market data including columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', 'Dern.', and 'Année-1940' for various stocks like 190 Int. Nickel, 25 Int. Pete, and 42 Mont. Power.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE 66ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le gérant général, M. Charles St-Pierre, commente les opérations de la Banque

Le président, M. Beaudry Leman, expose certains aspects de la situation économique du Canada

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mercredi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 66ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président, M. Beaudry Leman, a invité le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Les bénéfices de \$1,106,151, qui fait ressortir le compte Profits et Pertes, présentent une augmentation de \$73,633 par rapport à l'exercice précédent.

CURB DE MONTREAL

Table of Curb market data including columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', 'Dern.', and 'Année-1940' for various stocks like 200 Alum Ltd, 200 Alum Ltd, and 200 Alum Ltd.

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE.

Table of Curb market data including columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', 'Dern.', and 'Année-1940' for various stocks like 200 Alum Ltd, 200 Alum Ltd, and 200 Alum Ltd.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of New York stock market data including columns for 'Stock et div.', 'Haut', 'Bas', 'Dern.', and 'Cote' for various stocks like Air Reduction, Alcoa, and Am Can.

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE.

Table of New York stock market data including columns for 'Stock et div.', 'Haut', 'Bas', 'Dern.', and 'Cote' for various stocks like Air Reduction, Alcoa, and Am Can.

Le total des dépôts s'élève à \$139,666,666, en comparaison de \$142,981,048 au 30 novembre 1939.

Le 20 décembre, les administrateurs ont élu au Conseil M. A.J. Major, d'Ottawa, ancien président du Board of Trade d'Ottawa.

La guerre actuelle ne saurait manquer, comme l'a fait le conflit de 1914-1918, de modifier profondément l'économie canadienne.

Prix des denrées

Table of commodity prices for items like Wheat, Flour, and Beans, with columns for 'Haut', 'Bas', and 'Ferm.'.

Stabilité des prix des denrées hier

Table of commodity prices for items like Wheat, Flour, and Beans, with columns for 'Haut', 'Bas', and 'Ferm.'.

Les prêts courants et escomptes forment une somme de \$43,586,894. Ils présentent, par rapport à l'an dernier, une diminution de \$3,263,327.

Le marché a été assez actif, toutefois. Les arrivages mardi

Le Parlement du Canada adoptait, le mois dernier, une loi limitant nos importations des Etats-Unis.

Marché des huiles

Table of oil market prices for various grades of oil, with columns for 'Admiral', 'Alberta Pacific', etc.

Le marché a été assez actif, toutefois.

Table of oil market prices for various grades of oil, with columns for 'Admiral', 'Alberta Pacific', etc.

Le 20 décembre, les administrateurs ont élu au Conseil M. A.J. Major, d'Ottawa, ancien président du Board of Trade d'Ottawa.

Le 20 décembre, les administrateurs ont élu au Conseil M. A.J. Major, d'Ottawa, ancien président du Board of Trade d'Ottawa.

Le 20 décembre, les administrateurs ont élu au Conseil M. A.J. Major, d'Ottawa, ancien président du Board of Trade d'Ottawa.

Advertisement for 'MEDICINS' and 'Dr. PREVOST SPECIALISTE' with text about treating various ailments and a list of medical services.

Advertisement for 'SERVEZ-VOUS AUSSI EN ÉPARGNANT!' featuring an image of a soldier and text about war bonds and savings.

Advertisement for 'FARINES, GRAINS ET MOULES' listing various flour and grain products and their prices.

Advertisement for 'BONNES DE TERRE' listing various types of land and their prices.

Advertisement for 'INVESTMENT TRUSTS' listing various investment funds and their details.

gouvernement est souvent mal interprété. On devrait pourtant s'arrêter à penser que le gouvernement émettant lui-même la monnaie, il n'a aucune raison de vouloir reprendre ses promesses de payer, qui ne portent pas intérêt, que les particuliers acceptent volontiers, et qui servent à l'échange de biens et de services.

OGULNIK'S
41 années de fidèles services
24e vente annuelle de janvier à prix réduits
COMPLETS \$50.00
Uniformes d'officiers pour toutes les armées à des prix raisonnables et à peu de temps d'avis
AVIS: Il n'y a aucun changement dans le matériel, le main-d'œuvre ou les accessoires durant la vente à prix réduits.
SAM'L M. OGULNIK & CO., LIMITED,
ANGLE PEEL ET BURNSIDE
L.A. 9245

Gin MELCHERS
Produit de Malheur Distillers Limited, Montreal et Burlington

La diminution du déficit prévu de la Commission scolaire est de \$52,296.92

Le déficit de la Commission des Ecoles catholiques pour l'exercice se terminant le 30 juin 1940 se chiffre par \$1,950,872.15 — Augmentation du coût de l'enseignement par élève

Selon le rapport financier de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, soumis par M. Roseo Delcourt, secrétaire général et trésorier, à la séance régulière qui eut lieu, hier après-midi, le déficit de la Commission pour l'année se terminant le 30 juin 1940 se chiffre par \$1,950,872.15.

Le déficit prévu pour l'année 1939-1940 était de \$2,003,169.07. La diminution nette du déficit prévu est donc de \$52,296.92. Cette diminution du déficit prévu dans le budget est due au fait que les frais d'enseignement sont de \$45,200.41 inférieurs au montant voté; que la marge entre les frais d'administration prévus et le montant de ces frais est de \$14,298.69 et que le montant des indemnités payées est inférieur à celui que l'on avait prévu.

Ci-après l'état comparatif des dépenses des années 1938-1939 et 1939-1940:

	1938-1939	1939-1940	Augmentation	Diminution
Frais d'enseignement	\$1,425,056.79	\$1,520,437.27	\$95,380.48	
Frais d'entretien	71,741.25	745,332.29	673,591.04	
Loyers et indemnités	111,229.27	111,218.27		11.00
Intérêts et amortissements	2,221,895.24	2,430,598.19	208,702.95	
Autres frais d'administration	522,319.93	532,038.25	9,718.32	
Total	\$4,351,242.48	\$4,905,624.31	\$554,381.83	
Augmentation nette des dépenses	406,146.94	406,146.94		
Total	\$4,757,389.42	\$5,311,771.25	\$554,381.83	

Le coût de l'enseignement par élève, basé sur la fréquentation, a été de \$72.80 comparativement à \$69.02 pour l'année 1938-1939.

Tableau détaillé:

	1938-39	1939-40	Augmentation
Frais d'enseignement	\$28.21	\$29.18	\$0.97
Frais d'entretien	6.16	6.46	0.30
Loyers et indemnités	19.19	21.59	2.41
Intérêts et amortissements	4.51	4.63	0.12
Autres frais d'administration	45.92	47.80	1.88

La fréquentation scolaire

Voici, d'après la direction des études et le service de la statistique de la Commission scolaire, des chiffres relatifs à la fréquentation scolaire au cours des deux dernières années: nombre d'élèves: 1938-39, 115,819; 1939-40, 115,390, soit une diminution de 429 élèves.

Nombre de locaux employés: 1938-39, 3,498; 1939-40, 3,508, soit une augmentation de 10 locaux.

Moyenne par classe basée sur la fréquentation: 1938-39, 33 élèves; 1939-40, 32 élèves.

Déficit prévu pour 1940-41

Comme on se le rappelle, le déficit prévu pour l'exercice 1940-41 qui se terminera le 30 juin 1941 a été fixé à \$449,381.67.

C'est grâce à la réduction des frais d'enseignement et des frais d'entretien et à l'augmentation des revenus au moyen de taxes et de contribution que la Commission scolaire est parvenue à diminuer le montant de son déficit prévu.

Le traitement de tout le personnel enseignant, religieux et laïque, a été réduit pour la présente année scolaire. Une fois les augmentations réglementaires accordées, une diminution a été effectuée variant de 2 à 4.1 pour cent, exception faite de suppléments qui ont été réduits de 25 p. c.

Diminution probable des dépenses

La comparaison des prévisions budgétaires pour l'année 1940-1941 et des dépenses de l'exercice 1939-1940 accuse une diminution de \$12,599.55, comme le révèle le tableau suivant:

	Prévisions 1940-41	Dépenses 1939-40	Augmentation	Diminution
Frais d'enseignement	\$1,431,572.62	\$1,520,437.27	\$88,864.65	
Frais d'entretien	726,214.10	745,332.29	19,118.19	
Loyers et indemnités	109,713.30	111,218.27	1,504.97	
Intérêts et amortissements	2,247,353.89	2,430,598.19	183,244.30	
Autres frais d'administration	522,319.34	532,038.25	9,718.91	
Total	\$4,847,923.92	\$4,905,624.31	\$57,700.39	
Diminution nette probable des dépenses	12,599.55			
Total	\$4,835,324.37	\$4,905,624.31	\$70,299.94	

L'actif immobilisé de la Commission

au 30 juin 1940, se chiffre par \$40,739,614.58 et son pouvoir d'emprunt s'élevait au montant total de \$11,861,055.57.

La Commission scolaire soumettra

un projet de loi de la Commission

à l'Assemblée législative

pour l'année scolaire 1940-41

et pour l'année scolaire 1941-42

et pour l'année scolaire 1942-43

et pour l'année scolaire 1943-44

et pour l'année scolaire 1944-45

et pour l'année scolaire 1945-46

et pour l'année scolaire 1946-47

et pour l'année scolaire 1947-48

et pour l'année scolaire 1948-49

et pour l'année scolaire 1949-50

et pour l'année scolaire 1950-51

et pour l'année scolaire 1951-52

et pour l'année scolaire 1952-53

et pour l'année scolaire 1953-54

et pour l'année scolaire 1954-55

et pour l'année scolaire 1955-56

et pour l'année scolaire 1956-57

et pour l'année scolaire 1957-58

et pour l'année scolaire 1958-59

et pour l'année scolaire 1959-60

et pour l'année scolaire 1960-61

et pour l'année scolaire 1961-62

et pour l'année scolaire 1962-63

et pour l'année scolaire 1963-64

et pour l'année scolaire 1964-65

et pour l'année scolaire 1965-66

et pour l'année scolaire 1966-67

et pour l'année scolaire 1967-68

et pour l'année scolaire 1968-69

et pour l'année scolaire 1969-70

et pour l'année scolaire 1970-71

et pour l'année scolaire 1971-72

et pour l'année scolaire 1972-73

et pour l'année scolaire 1973-74

et pour l'année scolaire 1974-75

et pour l'année scolaire 1975-76

et pour l'année scolaire 1976-77

et pour l'année scolaire 1977-78

et pour l'année scolaire 1978-79

et pour l'année scolaire 1979-80

et pour l'année scolaire 1980-81

et pour l'année scolaire 1981-82

et pour l'année scolaire 1982-83

et pour l'année scolaire 1983-84

et pour l'année scolaire 1984-85

et pour l'année scolaire 1985-86

et pour l'année scolaire 1986-87

et pour l'année scolaire 1987-88

et pour l'année scolaire 1988-89

et pour l'année scolaire 1989-90

et pour l'année scolaire 1990-91

et pour l'année scolaire 1991-92

et pour l'année scolaire 1992-93

et pour l'année scolaire 1993-94

et pour l'année scolaire 1994-95

et pour l'année scolaire 1995-96

et pour l'année scolaire 1996-97

et pour l'année scolaire 1997-98

et pour l'année scolaire 1998-99

et pour l'année scolaire 1999-00

et pour l'année scolaire 2000-01

et pour l'année scolaire 2001-02

et pour l'année scolaire 2002-03

et pour l'année scolaire 2003-04

et pour l'année scolaire 2004-05

et pour l'année scolaire 2005-06

et pour l'année scolaire 2006-07

et pour l'année scolaire 2007-08

et pour l'année scolaire 2008-09

et pour l'année scolaire 2009-10

et pour l'année scolaire 2010-11

et pour l'année scolaire 2011-12

et pour l'année scolaire 2012-13

et pour l'année scolaire 2013-14

et pour l'année scolaire 2014-15

et pour l'année scolaire 2015-16

et pour l'année scolaire 2016-17

et pour l'année scolaire 2017-18

et pour l'année scolaire 2018-19

et pour l'année scolaire 2019-20

et pour l'année scolaire 2020-21

et pour l'année scolaire 2021-22

et pour l'année scolaire 2022-23

et pour l'année scolaire 2023-24

et pour l'année scolaire 2024-25

et pour l'année scolaire 2025-26

et pour l'année scolaire 2026-27

et pour l'année scolaire 2027-28

et pour l'année scolaire 2028-29

et pour l'année scolaire 2029-30

et pour l'année scolaire 2030-31

et pour l'année scolaire 2031-32

et pour l'année scolaire 2032-33

et pour l'année scolaire 2033-34

et pour l'année scolaire 2034-35

et pour l'année scolaire 2035-36

et pour l'année scolaire 2036-37

et pour l'année scolaire 2037-38

et pour l'année scolaire 2038-39

et pour l'année scolaire 2039-40

et pour l'année scolaire 2040-41

et pour l'année scolaire 2041-42

et pour l'année scolaire 2042-43

et pour l'année scolaire 2043-44

et pour l'année scolaire 2044-45

et pour l'année scolaire 2045-46

et pour l'année scolaire 2046-47

et pour l'année scolaire 2047-48

et pour l'année scolaire 2048-49

et pour l'année scolaire 2049-50

et pour l'année scolaire 2050-51

et pour l'année scolaire 2051-52

et pour l'année scolaire 2052-53

et pour l'année scolaire 2053-54

et pour l'année scolaire 2054-55

et pour l'année scolaire 2055-56

et pour l'année scolaire 2056-57

et pour l'année scolaire 2057-58

et pour l'année scolaire 2058-59

et pour l'année scolaire 2059-60

et pour l'année scolaire 2060-61

et pour l'année scolaire 2061-62

et pour l'année scolaire 2062-63

et pour l'année scolaire 2063-64

et pour l'année scolaire 2064-65

et pour l'année scolaire 2065-66

et pour l'année scolaire 2066-67

et pour l'année scolaire 2067-68

et pour l'année scolaire 2068-69

et pour l'année scolaire 2069-70

et pour l'année scolaire 2070-71

et pour l'année scolaire 2071-72

et pour l'année scolaire 2072-73

et pour l'année scolaire 2073-74

et pour l'année scolaire 2074-75

et pour l'année scolaire 2075-76

et pour l'année scolaire 2076-77

et pour l'année scolaire 2077-78

et pour l'année scolaire 2078-79

et pour l'année scolaire 2079-80

et pour l'année scolaire 2080-81

et pour l'année scolaire 2081-82

et pour l'année scolaire 2082-83

et pour l'année scolaire 2083-84

et pour l'année scolaire 2084-85

et pour l'année scolaire 2085-86

et pour l'année scolaire 2086-87

et pour l'année scolaire 2087-88

et pour l'année scolaire 2088-89

et pour l'année scolaire 2089-90

et pour l'année scolaire 2090-91

et pour l'année scolaire 2091-92

et pour l'année scolaire 2092-93

et pour l'année scolaire 2093-94

et pour l'année scolaire 2094-95

et pour l'année scolaire 2095-96

et pour l'année scolaire 2096-97

et pour l'année scolaire 2097-98

et pour l'année scolaire 2098-99

et pour l'année scolaire 2099-00

et pour l'année scolaire 2100-01

et pour l'année scolaire 2101-02

et pour l'année scolaire 2102-03

et pour l'année scolaire 2103-04

et pour l'année scolaire 2104-05

et pour l'année scolaire 2105-06

et pour l'année scolaire 2106-07

</